

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019 - 2024



BEAUVECHAIN

Avant-propos

Au cœur des mutations sociétales et de leurs enjeux, la commune de Beauvechain se doit d'être un acteur encore et toujours de plus en plus efficace de démocratie, de proximité, de développement durable et de cohésion sociale.

Pour mettre en œuvre cette vision, les autorités locales de Beauvechain ont déterminé des actions et des moyens.

La commune jalonne la vie des citoyens comme aucun autre pouvoir public : état civil de la naissance à la sépulture, propreté et sécurité, police et incendie, plans et permis d'urbanisme, distribution d'eau, d'électricité, de gaz, égouttage et collecte des déchets, environnement et cadre de vie, entretien et aménagement des voiries et des espaces verts, transport public, logement social, développement local, crèches, enseignement et accueil extrascolaire, plaines de vacances, sports et culture, aides et soins à domicile, revenu d'intégration et aide sociale accordés par les centres publics d'action sociale, etc.

L'exigence de performance et les outils de gouvernance et de management ont fait leur entrée à Beauvechain : **programmation stratégique** et gestion de projets, comité de direction et contrôle interne, professionnalisation, développement des compétences et motivation du personnel. Mutualisations et supra-communalité sont aussi à l'ordre du jour.

Beauvechain est en première ligne face aux **défis globaux**, qu'ils soient **environnementaux, économiques ou sociaux**. Les autorités locales de Beauvechain se sont engagées sur la voie du développement durable de notre commune : urbanisation, environnement, mobilité, défi climatique, transition énergétique et écologique. Elles déploient aussi de nombreuses initiatives en vue d'assurer la cohésion sociale : logement, propreté/sécurité, formation/emploi, inclusion sociale, intégration des migrants, interculturalité.

Les élus locaux de Beauvechain prennent de plus en plus d'initiatives de démocratie participative qui, en complément de la démocratie représentative qui demeure le socle du vivre ensemble et de la recherche du bien commun, promeuvent un processus décisionnel transparent, basé sur un diagnostic partagé entre élus et citoyens-partenaires et sur l'association le plus en amont possible des parties prenantes. C'est là entre autres, au plus près de la vie des gens, qu'émergent différents projets, mouvements, associations qui témoignent d'une citoyenneté active et responsable.

Programme Stratégique Transversal

Le Programme Stratégique Transversal (PST) est une démarche stratégique évolutive et modulable visant à planifier et prioriser les politiques communales en intégrant un processus d'évaluation. Véritable outil de gouvernance, le PST doit permettre d'anticiper les enjeux, de répondre aux besoins locaux et d'améliorer les relations avec les citoyens.

Le PST poursuit les objectifs suivants :

- Sur base d'un état des lieux documenté, esquisser les contours d'un véritable projet pour la commune et en dégager les actions prioritaires.
- Professionnaliser la gestion communale en adoptant une démarche stratégique.
- Impliquer les autorités communales dans une vision à moyen terme.
- Fédérer les différents plans et programmes existants pour leur donner une visibilité à travers le PST.
- Permettre une vue ainsi qu'une gestion transversale, décloisonnée, coordonnée, voire transcommunale des projets communaux.
- Planifier les ressources et prioriser les actions de façon réaliste.
- Élaborer une démarche qui implique les autorités et les agents communaux et les fédère autour d'un projet.
- Instaurer une meilleure communication avec la société civile et les citoyens.

Le PST se compose de deux volets: un volet interne qui porte sur l'organisation interne de l'administration communale et un volet externe du PST qui concerne le développement des politiques communales.

Le PST permet de mener une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels eux-mêmes concrétisés par des projets/actions. La stratégie s'accompagne d'une planification des objectifs et/ou des actions.

Le PST est conçu comme une démarche évolutive, qui doit faire l'objet d'une évaluation en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction de différents facteurs tels que des contraintes extérieures, des opportunités, des nouveaux besoins, des circonstances imprévues. Une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis permet de mesurer l'efficacité des actions au regard des objectifs et des moyens et s'il échet de rectifier le tir.

Un Programme Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

Développement rural durable

Beauvechain possède de nombreux atouts parmi lesquels, sa ruralité, son cadre de vie, sa vie associative et culturelle, sa convivialité... Veiller à les conserver mais aussi prendre conscience de nos faiblesses afin de définir pour les années à venir, un projet global, telle est l'ambition du Programme Stratégique Transversal (PST) et du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Le PCDR a été élaboré grâce à une dynamique citoyenne appréciée. Les opinions, les attentes, les suggestions de nos concitoyens ont été répercutées tout au long de la démarche par les membres de la Commission Locale de Développement Rural. Issus de tous les villages et hameaux

de l'entité, représentant toutes les couches sociales, ceux-ci ont été les relais et les voix de la population, mais aussi des partenaires actifs des autorités locales.

La Fondation Rurale de Wallonie, organisme extérieur et neutre par rapport à la commune, a accompagné ce processus.

Le PCDR est une stratégie de développement déclinée par des projets concrets à mettre en œuvre afin de mieux vivre ensemble. Pour ce faire, les autorités locales se sont dotées d'une série d'outils de gestion intégrant les grands enjeux et les composantes de la vie communale : Schéma communal de développement, Guide Communal d'Urbanisme, Plan P.L.U.I.E., PASH, Contrat de rivière, Plan Communal de Mobilité, Plan Communal de Développement de la Nature, Plan Communal du Logement, Plan Energie... Pour assurer une cohérence aux politiques et actions entreprises dans le cadre de ces plans, schémas directeurs et collaborations diverses, les autorités locales ont décidé de les inscrire dans le creuset qu'est la politique du développement rural.

Depuis près de vingt-cinq ans, Beauvechain mène une politique de développement durable. Cette dimension a été intégrée dans le PCDR qui est formellement celui d'un « Agenda 21 Local ». Penser globalement et agir localement en prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles de la commune au travers du PCDR et en gardant à l'esprit que nous ne disposons que d'un usufruit bien temporaire sur notre patrimoine est la ligne de conduite des autorités locales pour l'avenir.

Forts de cette expérience et soucieux d'assurer une cohérence profonde à nos actions, nous avons intégré la structure du PCDR dans notre volet externe du Plan Stratégique Transversal.

La transversalité de notre stratégie et de nos projets se trouve ainsi renforcée. Les actions reprises dans les différents objectifs ont, en outre, fait l'objet d'une consultation préalable à la tenue des élections d'octobre 2018.

Le volet interne de ce plan a, quant à lui, fait l'objet d'une concertation du personnel de l'administration afin que les priorités soient fixées en fonction de leur réalité de terrain.

En lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations unies

L'Agenda 2030 des Nations unies avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) couvre de nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux qui sont au cœur de nos politiques communales.

Les ODD pour orienter nos politiques locales :

- Ils structurent la réflexion et l'action.
- Ils tracent une perspective d'avenir claire, renforcent et rendent explicites nos contributions à un développement durable et soulignent la cohérence de nos efforts en faveur de la planète et de ses habitants.
- Ils apportent un support pour une approche décloisonnée, transversale et cohérente.

Les ODD pour mesurer les efforts :

Des indicateurs existent pour situer notre commune au regard de chaque ODD. Ils permettent de faire état des progrès réalisés par notre commune et ainsi de rendre des comptes sur sa contribution aux ODD.

La Wallonie dispose d'un tableau de bord avec des indicateurs structurés par ODD qui sera sollicité par les autorités locales auprès de : developpement.durable@spw.wallonie.be

Au travers de ce Programme Stratégique Transversal, nous vous invitons à œuvrer ensemble.

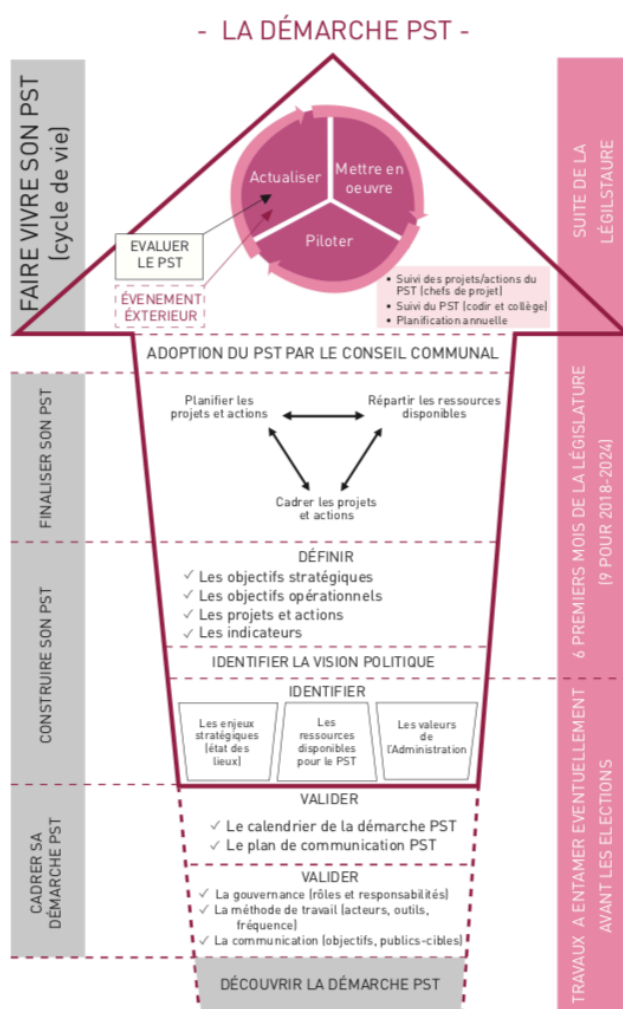
Introduction - Le PST : notions principales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...) ;
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**.

Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité.

Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Enfin, le PST est soumis à **évaluation**. Non-seulement sur l'aspect réglementaire mais également **par le citoyen** qui pourra ainsi juger de l'action réalisée par les élus.

Il convient de préciser que le PST vise principalement les **projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

Objectifs stratégiques, opérationnels et projets

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions**.

Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

Objectifs stratégiques et opérationnels

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **L'ETRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?*
C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ? »*

Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?*

Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.



Le tableau suivant reprend les 7 objectifs stratégiques déclinés en 38 objectifs opérationnels.

1> Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain

- 1 - Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
- 2 - Développer des activités à destination des jeunes
- 3 - Développer des activités à destination des seniors
- 4 - Développer les relations intergénérationnelles
- 5 - Développer du logement pour les habitants
- 6 - Promouvoir l'emploi local
- 7 - Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
- 8 - Assurer une instruction publique de qualité
- 9 - Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
- 10 - Assurer la gestion des cimetières de notre commune
- 11 - Développer l'accueil de l'enfance et la politique y afférente
- 12 - Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune

2> Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature

- 1 - Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
- 2 - Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
- 3 - Aménager des espaces publics conviviaux
- 4 - Mettre en valeur le patrimoine remarquable
- 5 - Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
- 6 - Evaluer, s'il échet, le Schéma de développement communal et le Guide communal d'urbanisme

3> Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain

- 1 - Développer les modes doux
- 2 - Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle
- 3 - Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances

4> Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer

- 1 - Valoriser et respecter le travail des agriculteurs
- 2 - Soutenir de nouvelles filières de transformation
- 3 - Renforcer la coopération et les services aux agriculteurs
- 4 - Promouvoir et distribuer les produits locaux lors de tous les événements communaux

5> Être une commune qui innove, au cœur du progrès

- 1 - Renforcer la transparence de l'action publique
- 2 - Poursuivre l'amélioration des synergies et de la transversalité de l'action publique
- 3 - Améliorer le service au public par des agents communaux facilitateurs de procédures
- 4 - Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société

6> Être une administration qui assure aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante

- 1 - Clarifier la répartition des tâches entre les agents communaux et les attentes de leur hiérarchie
- 2 - Valoriser les compétences du personnel communal
- 3 - Former et développer les compétences des agents communaux
- 4 - Assurer une gestion proactive des carrières des agents communaux (évolution, promotion,...) 5
- Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux agents

7> Être une administration communale dynamique, au service du citoyen

- 1 - Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services
- 2 - Apporter des outils de modernisation au sein des services communaux

Nos projets

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ? ».

Une fois ce « QUOI » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : «

PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ? »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

On trouvera ci-après liste des 144 actions/projets envisagés regroupés par objectifs opérationnels.

En annexes, sont reprises toutes les fiches projets.

PST - Tableau de synthèse

Classement	Nom du projet
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales	
1	Renouveler le Conseil Consultatif Communal des Aînés
2	Relancer une campagne de consultation des habitants en vue de l'élaboration du nouveau PCDR/ Agenda 21 local
3	Mettre en œuvre un Conseil consultatif des enfants
4	Soutenir et prendre part à l'événement local de la Tourinneke parade
5	Mettre en œuvre le Plan de Cohésion Sociale 2020-2025
6	Elaborer et mettre en œuvre un Plan de lutte contre la pauvreté et lutter contre le surendettement
7	Mettre en œuvre un Conseil consultatif des jeunes
8	Créer une radio numérique associative locale
9	Mener une lutte incessante avec l'aide du gardien de la paix contre les multiples incivilités en assurant sa présence physique dans les quartiers et les lieux publics
10	Prendre des mesures complémentaires contre les différentes incivilités publiques (caméra de surveillance, radar...) en concertation avec la Zone de Police
11	Être acteur de l'égalité des chances
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 2. Développer des activités à destination des jeunes	
1	Recruter un animateur jeunesse
2	Mettre en œuvre une politique jeunesse concertée avec nos jeunes concitoyens par le travail de terrain de notre animateur jeunesse
3	Mettre une salle d'étude à disposition des jeunes pour leur blocus
4	Maintenir et poursuivre les activités du point jeunesse
5	Poursuivre le soutien fourni aux mouvements de jeunesse de notre commune
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 3. Développer des activités à destination des seniors	
1	Assurer la publication du coin d'informations pour les aînés dans le Bulletin communal
2	Réaliser une mise à jour du petit guide pratique des services à destination des 60 et +
3	Distribuer la "Boîte jaune" aux plus de 65 ans
4	Mettre en place un "Protocole Disparition seniors" pour les personnes atteintes de maladie dégénératives
5	Assurer le maintien des activités de l'espace d'accueil de jour de Nodebais jusqu'à l'ouverture d'une maison multiservices à Hamme-Mille
6	Créer une maison multiservices pour l'accueil des personnes âgées et/ou désorientées
7	Encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie locale par une offre de mobilité adaptée
8	Coordonner la recherche d'aide à l'aménagement de logements accessibles aux personnes âgées
9	Soutenir toute initiative publique ou privée à une future "maison de repos"
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 4. Développer les relations intergénérationnelles	

1	Animer une rencontre entre les jeunes engagés dans le cadre de l'opération "été solidaire" et les seniors de l'espace d'accueil de Nodebais
2	Créer des lieux de rencontre (maisons de village, centre de jour,...)
3	Améliorer/développer l'accompagnement des seniors dans la défense de leurs droits par la création d'un "service pour une vie de qualité" qui assure une plus grande cohérence et réponde mieux aux besoins des citoyens
4	Prévoir la mise à disposition d'un minibus pour les activités à destination des jeunes et des seniors
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 5. Développer du logement pour les habitants	
1	Garantir l'accès au logement des plus démunis en concertation avec le CPAS
2	Poursuivre la politique d'investissement dans les logements publics et intergénérationnels, des logements pour jeunes
3	Permettre aux Beauvechinois qui le souhaitent de demeurer ou de revenir dans notre commune
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 6. Promouvoir l'emploi local	
1	Créer un marché local à fréquence régulière
2	Renforcer l'attractivité économique (espace de coworking, ...)
3	Renforcer les tissus économiques existants (association des commerçants, guide, guichet unique)
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté	
1	Mettre à disposition un bâtiment partagé pour le stockage de matériel
2	Créer une maison rurale, maison de la mémoire et de la citoyenneté à Tourinnes-la-Grosse
3	Valoriser les noms des rues via une recherche historique et une signalisation pertinente
4	Réanimer, au niveau local, la fête nationale du 21 juillet
5	Réaliser l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon
6	Soutenir les associations patriotiques pour les commémorations locales
7	Réanimer les fêtes de wallonie autrefois organisées sur notre territoire communal
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 8. Assurer une instruction publique de qualité	
1	Faciliter l'implémentation du programme bien-être/santé au sein de notre école communale
2	Améliorer et accentuer le travail sur des conditions de vie saine en mettant en place un système d'accès à une alimentation de qualité et orientée bio dans nos cantines scolaires
3	Créer une section pédagogique immersion en anglais
4	Participer au Plan de Pilotage avec la réalisation d'objectifs gouvernementaux
6	Promouvoir l'éveil à la culture au sein de nos écoles
7	Promouvoir l'apprentissage des langues pour les élèves par des échanges linguistiques
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique	
1	Mettre sur pied une formule touristique week-end avec le secteur Horeca de la commune
2	Instaurer des tables de conversation en wallon en partenariat avec les associations locales

3	Créer un café "Cultures"
4	Maintenir le soutien humain, logistique et financier apporté aux associations locales
5	Développer une application de promenade touristique
6	Créer un espace culturel à Hamme-Mille
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 10. Assurer la gestion des cimetières de notre commune	
1	Réaliser l'inventaire des sépultures actuelles
2	Créer un nouveau cimetière à Nodebais
3	Poursuivre la mise en œuvre du décret relatif aux sépultures
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 11. Développer l'accueil de l'enfance et la politique y afférente	
1	Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans) par la création de nouvelles structures d'accueil
3	Développer de nouvelles initiatives à destination des enfants de 3 à 12 ans
4	Concevoir le Programme clé 2020-2025
5	Renforcer et améliorer nos partenariats avec l'ISBW, les accueillantes autonomes, la crèche Wolfy, l'ONE et l'asbl Bébébus
1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain > 12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune	
1	Développer la pratique sportive dans sa diversité à Beauvechain
2	Promouvoir la pratique sportive de manière continue, au travers d'initiatives et d'événements tels que la Journée des Enfants et de la Famille ou l'octroi du Trophée du Mérite Sportif
3	Créer un parcours vitae accessible gratuitement à tous nos citoyens
4	Etudier la possibilité de fournir des "chèques-sport" pour les jeunes de notre commune
5	Accroître le nombre d'activités physiques proposées dans nos écoles
5	Maintenir le soutien apporté aux clubs sportifs de notre commune
2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature > 1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	
1	Maintenir la participation au Contrat de rivière et les opérations d'entretien des cours d'eau
2	Mettre en œuvre la 3e édition de la Charte du PCDN
3	Poursuivre la gestion du plan MAYA
4	Gérer les espaces verts publics
5	Maintenir le label "commune zéro pesticide"
6	Maintenir le label "cimetière nature"
2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature > 2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement	
1	Poursuivre les efforts menés en matière de performances énergétiques des bâtiments communaux (isolation, chauffage,...)
2	Collecter les sapins de Noël après les fêtes de fin d'année
3	Poursuivre la plantation et la distribution d'arbres dans le cadre de la réalisation du PCDN
4	Promouvoir des projets écologiques durables de basse consommation énergétique

5	Concrétiser la mise en œuvre de la Charte sur les achats durables
6	Implanter une chaudière biomasse au sein des bâtiments communaux
7	Participer aux actions de Be WaPP
8	Assurer les permanences du Conseiller en énergie de la commune
9	Réaliser le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage LED, en partenariat avec ORES
10	Activer une politique de minimisation de production de déchets en s'inscrivant dans le Plan Wallon des déchets-Ressources
11	Doter notre administration d'un agent constatateur en matière de délinquance environnementale
2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature > 3. Aménager des espaces publics conviviaux	
1	Créer un cœur de village à Hamme-Mille
2	Transformer la salle communale de Hamme-Mille en salle polyvalente et usage en maison rurale
3	Créer une maison de village à la cure de La Bruyère
4	Développer une infrastructure sportive polyvalente sur le territoire de la commune
2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature > 4. Mettre en valeur le patrimoine remarquable	
1	Mettre en œuvre le projet "Bouclier bleu"
2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature > 5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations	
1	Chemin Goffin (PIC 2017-2019)
2	Mettre en œuvre la réfection ou la création de trottoirs
3	Mettre en oeuvre la rénovation des voiries et de l'égouttage dans plusieurs quartiers
4	Quartier Saint-Corneille (PIC 2019-2021)
5	Rue du Vivier Saint-Laurent (PIC 2019-2021)
6	Rue du Chabut (PIC 2021-2023)
7	Organiser la réalisation des plans triennaux en matière de travaux
3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain > 1. Développer les modes doux	
1	Finaliser le Plan Communal de Mobilité axé plus spécifiquement sur les déplacements doux
2	Investir dans les générations futures par la participation de nos écoles à l'opération Pro-vélo
3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain > 2. Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle	
1	Réaliser des aménagements de sécurisation et des aménagements cyclable et cyclo-piéton
2	Poursuivre le développement d'un circuit cycliste sur le territoire communal
3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain > 3. Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	
1	Installer des aménagements de voirie préventifs (chicanes, casse-viesse, parking sur voirie,,)
2	Mener des actions préventives ponctuelles en collaboration avec la Zone de Police

3	mener en cas de nécessité, des actions répressives en collaboration avec la Zone de Police
4	Evaluer la nécessité d'aménagements pour les voiries secondaires
4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer > 1. Valoriser et respecter le travail des agriculteurs	
1	Insérer le bien-être animal au cœur de nos actions
2	Développer davantage les missions d'information, de diffusion, de soutien et de suivi administratif de la Commission Agricole
4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer > 3. Renforcer la coopération et les services aux agriculteurs	
1	Poursuivre les efforts de lutte contre les inondations et l'érosion des sols agricoles
2	Mener des actions de lutte contre les coulées de boue
3	Poursuivre le dialogue avec les agriculteurs ainsi que le soutien à toutes formes d'agriculture familiale
4	Entreprendre des actions concertées avec les agriculteurs sur 7 sites identifiés
5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès > 1. Renforcer la transparence de l'action publique	
1	Réaliser un cadastre des mandats publics
2	Augmenter les additionnels à l'IPP à 7%
3	Optimiser les recettes communales par l'instauration d'une réelle équité fiscale via la réévaluation du cadastre immobilier de la commune
4	Permettre des consultations citoyennes notamment via une plateforme digitale ad hoc
5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès > 2. Poursuivre l'amélioration des synergies et de la transversalité de l'action publique	
1	Renforcer les synergies entre le CPAS, le CCB, le GAL culturalité et les autres acteurs publics communaux et para communaux
2	Mutualiser et partager les ressources humaines et financières des communes de l'est du Brabant wallon au service des enjeux communaux et supra-communaux
5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès > 4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société	
1	Etre présent sur les réseaux sociaux
2	Sensibiliser la population à l'utilisation des outils de communication existants (Betterstreet,...)
3	Accroître la présence des tableaux interactifs au sein de notre école communale afin que chaque classe en dispose
4	Offrir un accompagnement pour les seniors dans l'utilisation des nouvelles technologies
5	Objectiver les zones blanches ou peu couvertes et entamer le dialogue avec les opérateurs GSM afin d'améliorer la couverture des réseaux mobile sur la commune
6	Diffuser davantage d'information sur les canaux existants (site internet, bulletin communal, lettre d'information...)
7	Offrir le WIFI dans plusieurs espaces publics
8	Se doter d'un drone et former un personnel habilité à son utilisation
9	Mettre progressivement en place un système de signalisation avec QR code dans les endroits d'intérêts
6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante > 1. Clarifier la répartition des tâches entre les agents communaux et les attentes de leur hiérarchie	
1	Concrétiser la création de profil de fonction pour l'ensemble des agents communaux
6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante > 2. Valoriser les compétences du personnel communal	
1	Programmer des entretiens de fonction bi-annuel avec le personnel communal

2	Former les futurs évaluateurs au système d'évaluation
3	Proposer au personnel communal, selon les critères en vigueur, de bénéficier d'une décoration honorifique
4	Mettre en œuvre un système d'évaluation périodique du personnel communal
5	Informer le personnel sur le contenu de l'évaluation
6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante > 3. Former et développer les compétences des agents communaux	
1	Créer un plan de formation et de développement pour le personnel communal en cohérence avec leur profil et leurs évaluations
6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante > 4. Assurer une gestion proactive des carrières des agents communaux (évolution, promotion,...)	
1	Mettre à jour le cadre du personnel
2	Mettre en place des outils de pilotage au sein du service du personnel
3	Mettre à jour les statuts administratif et pécuniaire
6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante > 5. Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux agents	
1	Créer une procédure uniforme en matière d'accueil de nouveaux agents
7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen > 1. Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services	
1	Créer un dossier spécifique aux communications internes dans la boîte mail
2	Décloisonner le logiciel courrier/Assemblées
3	Assurer la tenue de réunions périodiques du Comité de Direction
4	Etablir des procédures internes claires dans les processus identifiés comme étant problématiques
5	Revoir l'organigramme des services communaux et créer des cellules transversales (appels à projets, marchés publics,...)
7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen > 2. Apporter des outils de modernisation au sein des services communaux	
1	Remplacer le logiciel courrier et Assemblées pour accroître la dématérialisation
2	Doter le service des ressources humaines d'un logiciel performant en matière de gestion du personnel
3	Etudier la plus-value d'une solution intelligente pour le service du cadre de vie

Objectifs de développement durable

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : trois piliers à prendre en compte par les collectivités, comme par les entreprises et les individus ; on y ajoute souvent un quatrième pilier, culturel. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux. À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.



On trouvera ci-après la liste des projets regroupés par enjeu.

1 - Enjeu démocratique



Enjeu ODD

Justifications, commentaires

L'enquête réalisée en 2017 par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, auprès des citoyens, indique que la grande majorité d'entre eux apprécie et sont attachés à leur commune. Les services de proximité ont une place essentielle dans la vie quotidienne des gens et participent à la qualité de vie.

Plus d'un citoyen sur quatre exprime aussi son souhait de participer davantage à la vie locale.

La commune a donc une mission démocratique essentielle, elle peut créer et recréer des liens de confiance entre les citoyens et l'institution démocratique de première ligne ; elle peut aussi soutenir et impulser toute une dynamique locale pour tisser et retisser des liens entre les citoyens entre eux.

Les élus remplissent leur mandat avec intégrité, dans un souci permanent de service au citoyen et de recherche du bien commun.

Les autorités communales informent la population de la vie communale et assurent la transparence de leurs décisions.

La maison communale, l'hôtel de ville, est un centre de services aux citoyens.

La participation et l'implication citoyennes dans la vie locale sont encouragées et soutenues (citoyenneté active, développement du pouvoir d'agir, démocratie participative et délibérative).

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Garantir l'accès au logement des plus démunis en concertation avec le CPAS

Poursuivre la politique d'investissement dans les logements publics et intergénérationnels, des logements pour jeunes

Être acteur de l'égalité des chances

2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante



Enjeu ODD

Justifications, commentaires

Les décideurs locaux ont pour ambition de faire progresser le déploiement d'une véritable politique locale, la démocratie des décisions, le renforcement de leurs capacités de gestion et la professionnalisation des services. Les décideurs locaux programment leur stratégie sur la législature communale (6 ans), voire à plus long terme. En toute transparence, les décideurs locaux font connaître cette stratégie et les projets qui sont réalisés. La qualité politique et administrative de l'institution communale est promue. La fonction publique locale est professionnelle, motivée et attractive. L'E-gouvernement et les technologies de l'information et de la communication renforcent la démocratie (cf. enjeu démocratique) et permettent d'assurer des services plus performants aux citoyens et aux entreprises. Pour renforcer l'efficacité de l'action locale, les services et infrastructures sont mutualisés. Les autorités locales constatent de plus en plus souvent que le niveau pertinent de la réflexion territoriale, de projets structurants et de certains services est supra-communal.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Mener une lutte incessante avec l'aide du gardien de la paix contre les multiples incivilités en assurant sa présence physique dans les quartiers et les lieux publics

Prendre des mesures complémentaires contre les différentes incivilités publiques (caméra de surveillance, radar...) en concertation avec la Zone de Police

Valoriser les noms des rues via une recherche historique et une signalisation pertinente

Mettre en œuvre le projet "Bouclier bleu"

Mettre en œuvre la rénovation des voiries et de l'égouttage dans plusieurs quartiers

Organiser la réalisation des plans triennaux en matière de travaux

Chemin Goffin (PIC 2017-2019)

Rue du Vivier Saint-Laurent (PIC 2019-2021)

Quartier Saint-Corneille (PIC 2019-2021)

Rue du Chabut (PIC 2021-2023)

Mettre en œuvre la réfection ou la création de trottoirs

Réaliser un cadastre des mandats publics

Optimiser les recettes communales par l'instauration d'une réelle équité fiscale via la réévaluation du cadastre immobilier de la commune

Augmenter les additionnels à l'IPP à 7%

Permettre des consultations citoyennes notamment via une plateforme digitale ad hoc

Renforcer les synergies entre le CPAS, le CCB, le GAL culturalité et les autres acteurs publics communaux et para communaux

Accroître la présence des tableaux interactifs au sein de notre école communale afin que chaque classe en dispose

Objectiver les zones blanches ou peu couvertes et entamer le dialogue avec les opérateurs GSM afin d'améliorer la couverture des réseaux mobile sur la commune

Offrir le WIFI dans plusieurs espaces publics

Mettre progressivement en place un système de signalisation avec QR code dans les endroits d'intérêts

Offrir un accompagnement pour les seniors dans l'utilisation des nouvelles technologies

Etre présent sur les réseaux sociaux

Se doter d'un drone et former un personnel habilité à son utilisation

Diffuser davantage d'information sur les canaux existants (site internet, bulletin communal, lettre d'information...)

Sensibiliser la population à l'utilisation des outils de communication existants (Betterstreet,...)

Concrétiser la création de profil de fonction pour l'ensemble des agents communaux

Mettre en œuvre un système d'évaluation périodique du personnel communal

Programmer des entretiens de fonction bi-annuel avec le personnel communal

Former les futurs évaluateurs au système d'évaluation

Informier le personnel sur le contenu de l'évaluation

Proposer au personnel communal, selon les critères en vigueur, de bénéficier d'une décoration honorifique

Créer un plan de formation et de développement pour le personnel communal en cohérence avec leur profil et leurs évaluations

Mettre en place des outils de pilotage au sein du service du personnel

Mettre à jour les statuts administratif et pécuniaire

Mettre à jour le cadre du personnel

Créer une procédure uniforme en matière d'accueil de nouveaux agents

Revoir l'organigramme des services communaux et créer des cellules transversales (appels à projets, marchés publics, ...)

Décloisonner le logiciel courrier/Assemblées

Créer un dossier spécifique aux communications internes dans la boîte mail

Assurer la tenue de réunions périodiques du Comité de Direction

Etablir des procédures internes claires dans les processus identifiés comme étant problématiques

Remplacer le logiciel courrier et Assemblées pour accroître la dématérialisation

Etudier la plus-value d'une solution intelligente pour le service du cadre de vie

Doter le service des ressources humaines d'un logiciel performant en matière de gestion du personnel

Réaliser l'inventaire des sépultures actuelles

Créer un nouveau cimetière à Nodebais

Poursuivre la mise en œuvre du décret relatif aux sépultures

Doter notre administration d'un agent constatateur en matière de délinquance environnementale

Mutualiser et partager les ressources humaines et financières des communes de l'est du Brabant wallon au service des enjeux communaux et supra-communaux

3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires



Enjeu ODD

Justifications, commentaires

Les décideurs locaux ont un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs climatiques que se sont fixés les Nations Unies, les pays signataires de l'Accord de Paris, dont fait partie la Belgique, ainsi que plusieurs dizaines de milliers de collectivités territoriales, villes et communes, qui sont aujourd'hui les principaux acteurs du changement en faveur du développement durable.

Derrière les défis de l'objectif climatique, c'est la capacité des territoires à résister aux changements, à faire face aux impacts du changement climatique et à assurer leur développement pour les générations actuelles et futures qui est en jeu. Cette transition vers un territoire décarboné et durable concerne au premier chef la politique d'aménagement du territoire, politique fondatrice dont la commune a la maîtrise, et qui, par un usage parcimonieux du sol et des ressources et une localisation opportune et une densité adéquate des activités, des équipements et des infrastructures, influence les politiques d'urbanisme, d'énergie, de mobilité et de logement. Couplée à une politique environnementale forte, la transition territoriale assure un cadre de vie sain, accueillant et agréable, et un développement économique endogène qui, associés à des dynamiques sociétales ouvertes et inclusives, développent durablement le territoire au bénéfice des citoyens.

La commune s'engage dans une politique de développement territorial garante d'un usage parcimonieux du sol et des ressources.

La gestion du territoire communal assure un développement harmonieux des activités, assure la mixité sociale et protège les ressources naturelles.

Le décideur local assume sa mission de gardien de l'intérêt commun en construisant une vision territoriale forte et partagée et en garantissant la participation constructive des citoyens aux projets de développement.

La commune s'engage dans la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie et assure la mise en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique de son territoire.

Les décideurs locaux assurent que les conditions nécessaires à l'émergence de comportements de mobilité durable puissent se développer sur leur territoire.

La commune gère durablement ses infrastructures et ses ressources et assure leur gestion à long terme par un

entretien préventif régulier et une planification de ses interventions.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Mettre en œuvre la 3e édition de la Charte du PCDN

Poursuivre la gestion du plan MAYA

Gérer les espaces verts publics

Maintenir le label "commune zéro pesticide"

Maintenir le label "cimetière nature"

Maintenir la participation au Contrat de rivière et les opérations d'entretien des cours d'eau

Poursuivre les efforts menés en matière de performances énergétiques des bâtiments communaux (isolation, chauffage,...)

Promouvoir des projets écologiques durables de basse consommation énergétique

Planter une chaudière biomasse au sein des bâtiments communaux

Réaliser le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage LED, en partenariat avec ORES

Assurer les permanences du Conseiller en énergie de la commune

Activer une politique de minimisation de production de déchets en s'inscrivant dans le Plan Wallon des déchets-Ressources

Participer aux actions de Be WaPP

Collecter les sapins de Noël après les fêtes de fin d'année

Poursuivre la plantation et la distribution d'arbres dans le cadre de la réalisation du PCDN

Concrétiser la mise en œuvre de la Charte sur les achats durables

Finaliser le Plan Communal de Mobilité axé plus spécifiquement sur les déplacements doux

Investir dans les générations futures par la participation de nos écoles à l'opération Pro-vélo

Poursuivre le développement d'un circuit cycliste sur le territoire communal

Réaliser des aménagements de sécurisation et des aménagements cyclable et cyclo-piéton

Installer des aménagements de voirie préventifs (chicanes, casse-viesse, parking sur voirie,...)

Mener des actions préventives ponctuelles en collaboration avec la Zone de Police

Mener en cas de nécessité, des actions répressives en collaboration avec la Zone de Police

Evaluer la nécessité d'aménagements pour les voiries secondaires

Développer davantage les missions d'information, de diffusion, de soutien et de suivi administratif de la Commission Agricole

Insérer le bien-être animal au cœur de nos actions

Poursuivre le dialogue avec les agriculteurs ainsi que le soutien à toutes formes d'agriculture familiale

Poursuivre les efforts de lutte contre les inondations et l'érosion des sols agricoles

Mener des actions de lutte contre les coulées de boue

Entreprendre des actions concertées avec les agriculteurs sur 7 sites identifiés

4 - Enjeu de la cohésion sociale



Enjeu ODD

Justifications, commentaires

Tous les jours, auprès de leurs concitoyens, les bourgmestres, arbitres de l'intérêt général, ressentent, la pression des citoyens et les évolutions de la société. Qu'il s'agisse de fermetures d'entreprises ou des actes de terreur qui ont frappé notre pays, les autorités locales sont en première ligne de bien des blessures personnelles comme sociétales.

La commune est le réceptacle des répercussions de toutes les décisions des pouvoirs supérieurs, mais aussi de tous les événements de l'effervescence sociétale et, souvent, c'est chez les mandataires locaux que les citoyens désespérés viennent demander secours et médiation.

Ainsi, au jour le jour, les autorités locales cherchent à construire, avec tous leurs concitoyens, un climat de sécurité et de paix dans leur commune et dans la société, afin de vivre unis et solidaires, libres et en démocratie.

Les autorités locales s'interdisent et interdisent sur le territoire de la commune toute discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la race, l'origine ethnique, la couleur et l'appartenance à une minorité nationale, la nationalité ou l'origine nationale, la religion ou les convictions, la langue, l'origine sociale, la naissance et la fortune, les opinions politiques ou autres, ou toute autre situation.

En vue de construire une société inclusive, les autorités locales sont attentives à la mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle dans les activités associatives, sportives, culturelles et de loisirs actifs.

Avec le CPAS, la commune co-pilote un plan de cohésion sociale ; les actions de lutte contre la pauvreté relèvent tout naturellement du CPAS tandis que la commune s'attelle davantage au développement social et communautaire.

La politique du logement menée au niveau local permet le droit à un logement décent pour tous.

Les autorités locales promeuvent l'éducation et l'accès à la citoyenneté ; elles sont spécialement attentives aux personnes et groupes qui ont le plus de difficultés à y accéder.

La commune favorise l'intégration des personnes d'origine étrangère.

Partenaire privilégié de la politique sociale communale, le CPAS lutte activement contre la pauvreté : il accorde le droit à l'aide sociale pour mener une vie conforme à la dignité humaine ; il met la personne aidée au centre des choix qui la concernent et la soutient dans le développement de son pouvoir d'agir. Il met à disposition des personnes aidées bon nombre de services appropriés (aides familiales, insertion sociale et professionnelle, médiation de dettes, logement de transit et d'insertion, économie d'énergie, épicerie

sociale, buanderie sociale, et dans les villes, abri de nuit, chauffoir, ...). Le CPAS assure la coordination sociale locale en rassemblant les acteurs du milieu associatif.

Le CPAS s'adapte à la transition démographique et au vieillissement de la population.

La commune développe des actions préventives en matière de santé : l'addiction à l'alcool et à la drogue et la santé mentale sont ses points d'attention prioritaires.

La police, les stewards urbains et autres gardiens de la paix circulent, informent, accueillent, entrent en contact avec tout un chacun dans l'espace public et y assurent un travail de proximité qui prévient l'insécurité.

En cas de conflits de voisinage, lorsque le dialogue entre des voisins est rompu, la commune propose un service de médiation de quartier.

Projets inclus dans cet objectif de développement durable

Nom du projet ou action

Renouveler le Conseil Consultatif Communal des Aînés

Renforcer et améliorer nos partenariats avec l'ISBW, les accueillantes autonomes, la crèche Wolfy, l'ONE et l'asbl Bébibus

Mettre en œuvre un Conseil consultatif des enfants

Mettre en œuvre un Conseil consultatif des jeunes

Elaborer et mettre en œuvre un Plan de lutte contre la pauvreté et lutter contre le surendettement

Mettre en œuvre le Plan de Cohésion Sociale 2020-2025

Relancer une campagne de consultation des habitants en vue de l'élaboration du nouveau PCDR/ Agenda 21 local

Créer une radio numérique associative locale

Soutenir et prendre part à l'événement local de la Tourinneke parade

Prévoir la mise à disposition d'un minibus pour les activités à destination des jeunes et des seniors

Développer de nouvelles initiatives à destination des enfants de 3 à 12 ans

Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans) par la création de nouvelles structures d'accueil

Mettre en œuvre une politique jeunesse concertée avec nos jeunes concitoyens par le travail de terrain de notre animateur jeunesse

Concevoir le Programme clé 2020-2025

Recruter un animateur jeunesse

Maintenir et poursuivre les activités du point jeunesse

Poursuivre le soutien fourni aux mouvements de jeunesse de notre commune

Mettre une salle d'étude à disposition des jeunes pour leur blocus

Assurer le maintien des activités de l'espace d'accueil de jour de Nodebais jusqu'à l'ouverture d'une maison multiservices à Hamme-Mille

Créer une maison multiservices pour l'accueil des personnes âgées et/ou désorientées

Soutenir toute initiative publique ou privée à une future "maison de repos"

Encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie locale par une offre de mobilité adaptée

Coordonner la recherche d'aide à l'aménagement de logements accessibles aux personnes âgées

Distribuer la "Boîte jaune" aux plus de 65 ans

Mettre en place un "Protocole Disparition seniors" pour les personnes atteintes de maladie dégénératives

Réaliser une mise à jour du petit guide pratique des services à destination des 60 et +

Assurer la publication du coin d'informations pour les aînés dans le Bulletin communal

Animer une rencontre entre les jeunes engagés dans le cadre de l'opération "été solidaire" et les seniors de l'espace d'accueil de Nodebais

Créer des lieux de rencontre (maisons de village, centre de jour,...)

Améliorer/développer l'accompagnement des séniors dans la défense de leurs droits par la création d'un "service pour une vie de qualité" qui assure une plus grande cohérence et réponde mieux aux besoins des citoyens

Renforcer les tissus économiques existants (association des commerçants, guide, guichet unique)

Créer un marché local à fréquence régulière

Renforcer l'attractivité économique (espace de coworking, ...)

Réaliser l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon

Mettre à disposition un bâtiment partagé pour le stockage de matériel

Créer une maison rurale, maison de la mémoire et de la citoyenneté à Tourinnes-la-Grosse

Réanimer, au niveau local, la fête nationale du 21 juillet

Soutenir les associations patriotiques pour les commémorations locales

Promouvoir l'apprentissage des langues pour les élèves par des échanges linguistiques

Créer une section pédagogique immersion en anglais

Faciliter l'implémentation du programme bien-être/santé au sein de notre école communale

Participer au Plan de Pilotage avec la réalisation d'objectifs gouvernementaux

Améliorer et accentuer le travail sur des conditions de vie saine en mettant en place un système d'accès à une alimentation de qualité et orientée bio dans nos cantines scolaires

Accroître le nombre d'activités physiques proposées dans nos écoles

Promouvoir l'éveil à la culture au sein de nos écoles

Maintenir le soutien humain, logistique et financier apporté aux associations locales

Développer une application de promenade touristique

Instaurer des tables de conversation en wallon en partenariat avec les associations locales

Mettre sur pied une formule touristique week-end avec le secteur Horeca de la commune

Créer un café "Cultures"

Créer un espace culturel à Hamme-Mille

Créer une maison de village à la cure de La Bruyère

Transformer la salle communale de Hamme-Mille en salle polyvalente et usage en maison rurale

Développer une infrastructure sportive polyvalente sur le territoire de la commune

Créer un cœur de village à Hamme-Mille

Maintenir le soutien apporté aux clubs sportifs de notre commune

Réanimer les fêtes de wallonie autrefois organisées sur notre territoire communal

Créer un parcours vitae accessible gratuitement à tous nos citoyens

Etudier la possibilité de fournir des "chèques-sport" pour les jeunes de notre commune

Permettre aux Beauvechinois qui le souhaitent de demeurer ou de revenir dans notre commune

Développer la pratique sportive dans sa diversité à Beauvechain

Promouvoir la pratique sportive de manière continue, au travers d'initiatives et d'événements tels que la Journée des Enfants et de la Famille ou l'octroi du Trophée du Mérite Sportif

Synthèse budgétaire

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage, ...) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée(30ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées...).

Autant ce panorama implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, il constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière.

Outre la possibilité d'obtenir des **subsidés** les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le **recours à l'emprunt** ou le **prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire**.

Le recours à l'emprunt se traduit par une recette égale à la dépense (ou part de dépense si subside) au service extraordinaire et une dépense ordinaire égale aux charges annuelles de remboursement du capital et des intérêts durant le temps de l'emprunt.

Le recours à l'emprunt permet au contraire d'augmenter considérablement la capacité d'investissement mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel de variation de taux et un risque d'incapacité de remboursement.

Classiquement les pouvoirs locaux recourent systématiquement à l'emprunt vu leurs difficultés à dégager des résultats positifs annuels suffisamment importants pour constituer un fonds de réserve extraordinaire suffisant.

Le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire s'illustre par une recette au service extraordinaire égale à la dépense (ou part de dépense si subside)

Les deux modes de financement sont fondamentalement différents. Les prélèvements nécessitent une capacité à dégager des résultats favorables suffisants. S'ils permettent d'éliminer toute charge future, ils limitent la capacité d'investissement à court terme.

Le scénario idéal consiste à définir une capacité d'emprunt permettant de conserver des résultats ordinaires suffisants, combiner les deux approches et les adapter en fonction des évolutions budgétaires.

La gestion financière d'une commune est quelque chose d'infiniment plus complexe qu'il n'y paraît. Et comme si ce n'était pas suffisant, les choses devraient se compliquer à l'avenir. Passons en revue quelques-uns des défis auxquels nous devons faire face :

- L'augmentation des dépenses. Que cela provienne des dépenses de personnel qui augmentent régulièrement grâce à l'index ou les dépenses de transfert qui explosent, nos dépenses augmentent continuellement et il faut pouvoir y faire face.
- Idéalement pour y faire face nous devrions pouvoir compter sur des recettes en croissance. Par exemple, la fiscalité devrait augmenter naturellement par l'augmentation de la population mais malheureusement le tax shift qui est favorable d'un point de vue macro-économique est défavorable à l'échelle locale pour les communes, et il faut aussi penser à l'impact du vieillissement de la population. Mis à part le précompte immobilier, toutes les autres recettes diminuent pour des raisons diverses.
- Les éléments exogènes, c'est-à-dire ceux sur lesquels nous n'avons aucun impact ou pouvoir décisionnel (comme par exemple le tax shift, l'indexation des salaires, des nouvelles obligations légales comme le Privacy Officer, la fusion des zones de polices et des zones de secours, etc.), compliquent également la gestion d'une commune. De plus, de nouvelles missions non budgétisées peuvent être ajoutées à tout instant par les autres niveaux de pouvoir.
- Au vu de tous ces éléments, il devient de plus en plus difficile de boucler le budget à l'ordinaire, quel que soit la majorité, quelle que soit la commune concernée.

Pourtant, nous restons ambitieux et nous désirons mettre en œuvre plein de nouveaux projets. Tous ces investissements auront un coût certain et devront être financés soit par l'ordinaire (moyens propres), soit par des subsides, soit par de l'emprunt. Il faudra donc veiller à ne pas entrer dans un cycle infernal de croissance de la dette

Notons également que la disparition déjà actée des provinces dans un futur plus ou moins proche pourrait avoir des conséquences certaines sur nos finances car la Province du Brabant Wallon finance des missions qui reviendraient dans notre giron et constitueraient dès lors des coûts auxquels nous devrions faire face.

Pour relever ces défis, nous continuerons d'explorer certaines pistes :

- Nous avons augmenté nos additionnels à l'impôt des personnes physiques de 1%. Ce pourcent supplémentaire n'a permis que de compenser les éléments exogènes comme l'impact tax shift, l'augmentation de la dotation aux zones de police et secours, et l'impact de l'index.
- Nous avons également prévu dans notre programme d'organiser une révision cadastrale. Pour être très clair, il ne s'agit pas d'augmenter les additionnels au précompte immobilier mais d'instaurer une réelle équité fiscale. Les personnes qui ont respecté la loi ne verront pas leur précompte augmenter. Par contre, il n'y a pas de raison que les personnes en illégalité urbanistique ou fiscale soient récompensées.
- Arriver à l'équilibre pour les budgets 2020 et 2021 sera très compliqué. Il faudra donc continuer à faire des efforts au niveau des dépenses sur lesquelles nous avons un impact. Nous déciderons donc des efforts qui devront être faits par département, sur base des discussions avec eux, mais aussi en fonction des priorités.

- Les coûts de personnel sont notre première dépense (>50% des dépenses à l'ordinaire). La gestion du personnel sera plus dynamique dans le futur. Certains départs pourraient ne pas être remplacés mais des engagements seront aussi effectués.
- Nous allons également voir s'il est plus avantageux économiquement de faire certaines activités avec notre personnel communal ou en externe par des entreprises privées.
- Les subsides sont très importants pour notre commune. Qu'il s'agisse des emplois subsidiés, des travaux/investissements subsidiés, nous continueront à faire la chasse aux subsides de manière pro-active. Une fois les subsides confirmés, il faudra s'assurer d'un suivi rapide et efficace des créances pour garantir une trésorerie suffisante.
- Certains coûts sont aujourd'hui mutualisés. Nous partagerons notre DPO, notre conseiller énergie, et d'autres agents avec d'autres communes. Comme toutes les communes ont plus de difficultés à boucler leurs budgets, la mutualisation devrait continuer à l'avenir.

Estimer les impacts budgétaires d'un PST relève d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise à ce stade. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons également que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subside sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient donc de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets et modifications budgétaires annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

In fine, il est important de garder à l'esprit que les années à venir seront un peu plus difficiles d'un point de vue financier, et en tant que gestionnaires, femmes et hommes politiques, nous devons faire des choix.

Annexes – Fiches projets

Projet	1 - Renouveler le Conseil Consultatif Communal des Aînés
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Le CCCA est un « conseil consultatif », au sens visé dans le Code de la Démocratie locale, qui a pour but principal de représenter auprès des autorités communales une partie de la population, et, plus précisément celle des aînés. En moyenne, il se compose de 10 à 15 personnes (membre effectif ou suppléant), âgées d'au moins 55 ans, siégeant à titre personnel ou comme représentant d'une association.

Comme stipulé dans la Circulaire de 2012 à propos du CCCA, les objectifs de ce conseil sont :

1. d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux ;
2. d'assurer le maintien des aînés en tant que citoyens à part entière, actifs dans les différents domaines de la vie sociale, avec les autres mais à leur façon, selon leurs aspirations et moyens ;
3. de renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux aînés par le biais de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

Un appel à candidature a été réalisé entre le 1 avril et le 30 mai. La Commune a reçu 14 candidatures et la liste de celles-ci a été approuvée par le Conseil communal en date du 1er juillet 2019.

Le 3 septembre 2019 s'est tenue la première réunion du CCCA ayant pour objectif de présenter ses objectifs et missions ainsi que de désigner un Président.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	- 2019

Projet	2 - Relancer une campagne de consultation des habitants en vue de l'élaboration du nouveau PCDR/ Agenda 21 local
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Mise en œuvre en 2020.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2020 - 2021

Projet	3 - Mettre en œuvre un Conseil consultatif des enfants
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) est une structure participative qui sera mise en place par la commune avant la fin de l'année 2019 en vue de faire vivre aux enfants de 9 à 12 ans (5ème et 6ème primaires) une expérience de la vie citoyenne.

Concrètement, le CCE est mis en place à partir des écoles primaires de la commune. Il est un lieu de parole, d'échanges d'idées et de consultation. Les Conseillers enfants réfléchissent ensemble à mise en place d'un ou plusieurs projets d'intérêt collectif. Les projets sont donc menés par les enfants, sur des thématiques aussi diverses que l'aménagement du territoire, les loisirs, la culture, l'environnement, etc.

Ce sont des réunions actives où les jeunes s'initient à la prise de parole, à l'écoute, au respect des autres, au travail en équipe, à la prise de responsabilité... Des valeurs qui leur seront utiles pour la suite de leur vie de citoyen.

La création et la réussite d'un Conseil Communal des Enfants dépend d'une volonté politique de suivre leur travail et de leur assurer une certaine légitimité par une communication claire et transparente.

Le CRECCIDE, Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie, propose aux communes un accompagnement complet de l'animatrice jeunesse afin de l'amener à gérer de manière efficace une structure participative avec des enfants. C'est dans ce cadre-là que l'animatrice sera formée dans le courant du mois de septembre.

L'objectif est de mettre en place un CCE dans le courant du mois de novembre.

Les réunions du CCE auront lieu 1 fois par mois les lundis de 16h à 18h à la Maison de Village de Nodebais.

Trois dates de formation sont prévues cette année pour notre animatrice jeunesse au Lac de Bambois à Fosse-la-Ville.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	4 - Soutenir et prendre part à l'événement local de la Tourinneke parade
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

La Tourinneke parade est un événement associatif majeur à travers tous les villages qui se déploiera à nouveau à l'occasion des commémorations du millénaire de l'église Saint-Martin. La commune entend soutenir l'organisation de la Tourinneke parade de 2020 par des moyens logistiques mais aussi humains et financiers à travers des projets portés par la maison de la mémoire et de la citoyenneté, le centre culturel ou encore le coordinateur du plan de cohésion sociale. L'administration communale et le Collège envisagent également de s'impliquer concrètement par la création d'une brigade communale.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	- 2020

Projet	5 - Mettre en œuvre le Plan de Cohésion Sociale 2020-2025
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Ledit Plan a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 27 mai 2019.

Il est en attente d'approbation par la Région wallonne.

Le chef de projet établit déjà les contacts nécessaires à la mise en oeuvre des actions reprises dans le Plan.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2020 - 2024

Projet	6 - Elaborer et mettre en œuvre un Plan de lutte contre la pauvreté et lutter contre le surendettement
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	7 - Mettre en œuvre un Conseil consultatif des jeunes
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Ce conseil sera mis sur pied après avoir concrétisé le projet du Conseil des enfants.

Notre animatrice jeunesse va également suivre une formation au lac de Bambois pour ce Conseil.

Nous répondrons en outre à un appel à projets du CRECCIDE "ça bouge dans ma commune" en vue de l'obtention d'un subside pour la réalisation des projets proposés par les jeunes membres du Conseil.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2021

Projet	8 - Créer une radio numérique associative locale
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Installer une radio locale permettra de favoriser les échanges et les rencontres au sein de l'entité de Beauvechain. La webradio vise deux publics : les personnes âgées isolées et les jeunes et adolescents. L'essence du projet est de ne pas emprisonner la webradio dans un espace fermé à l'abri des regards. Au contraire, elle sera placée dans un lieu ouvert à tous, un espace intergénérationnel, de rencontres et d'échanges, afin d'en faire l'épicentre d'une dynamique conviviale.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2021

Projet	9 - Mener une lutte incessante avec l'aide du gardien de la paix contre les multiples incivilités en assurant sa présence physique dans les quartiers et les lieux publics
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	10 - Prendre des mesures complémentaires contre les différentes incivilités publiques (caméra de surveillance, radar...) en concertation avec la Zone de Police
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	11 - Être acteur de l'égalité des chances
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	1 - Enjeu démocratique
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Recruter un animateur jeunesse
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer des activités à destination des jeunes
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

L'offre d'emploi a été diffusée le 24 avril 2019.

8 candidatures répondant aux conditions de recrutement sont parvenues à l'administration.

Sur base des résultats des épreuves écrites et orales, le Collège communal a désigné, en sa séance du 9 juillet 2019, Madame Charlotte MARYNS en tant qu'animatrice jeunesse (Echelle B1) à mi-temps à partir du 2 septembre 2019 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable en vue d'un CDI.

Elle a pour tâche principale de construire la parole des jeunes. Elle est la garante d'une mise en place d'une réelle démarche de participation, de consultation et d'information auprès des jeunes.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	- 2019

Projet	2 - Mettre en œuvre une politique jeunesse concertée avec nos jeunes concitoyens par le travail de terrain de notre animateur jeunesse
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer des activités à destination des jeunes
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Ladite politique sera, notamment, développée par notre animatrice jeunesse. Celle-ci a pris ses fonctions le 2 septembre 2019. Préalable: établir un état des lieux du secteur de la jeunesse. Étape 1: réaliser un diagnostic partagé au départ des acteurs de terrain (point de vue des jeunes). Étape 2: croiser les regards. Étape 3: définir les enjeux à travailler, les prioriser et les traduire dans un plan d'actions.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Mettre une salle d'étude à disposition des jeunes pour leur blocus
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer des activités à destination des jeunes
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Le 29 avril 2019 le Conseil Communal a décidé de mettre une salle d'étude à disposition des étudiants du supérieur.

Un règlement d'occupation a été pris.

Cette salle se situe au premier étage du Vert Galant, mais si le nombre de demandes dépassaient 20 les étudiants seraient dirigés vers la Maison de village de l'Ecluse.

- Lors de la première session, du 15/05/19 au 30/06/19, il y a eu 4 demandes d'inscription, mais seulement 3 étudiants se sont effectivement présentés. La salle n'a seulement été occupée que jusqu'au 14/06/19.

La salle était ouverte par un membre du personnel à 7h30 et fermée à 16h30.

- Lors de la seconde session, du 01/08/19 au 15/09/19, il n'y a eu que 2 demandes d'inscription, et la salle n'a été occupée effectivement que par une étudiante, et ce jusqu'au 3 septembre.

La clef a été confiée à l'étudiante, car elle restait jusqu'au moins 18h et venait le WE aussi, cela s'est très bien passé.

Le projet sera bien entendu reconduit.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	- 2019

Projet	4 - Maintenir et poursuivre les activités du point jeunesse
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer des activités à destination des jeunes
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Les activités prévues jusqu' à la fin de l'année sont les suivantes:

- Cours théoriques de conduite automobile : 13, 20, 27 septembre, 4 octobre de 17h à 20h
- Simulateur de conduite automobile: 9 et 23 octobre de 14h à 16h30
- Cours de cuisine : 9, 16 et 23 novembre de 10h à 13h

Le calendrier est établi pour une durée de 6 mois à chaque fois. Il est arrêté par le Collège communal.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	5 - Poursuivre le soutien fourni aux mouvements de jeunesse de notre commune
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer des activités à destination des jeunes
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Ce projet vise notamment à la mise à disposition d'une salle pour nos mouvements de jeunesse. Il est intégré dans le projet du coeur de village de Hamme-Mille.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2022

Projet	1 - Assurer la publication du coin d'informations pour les aînés dans le Bulletin communal
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Depuis septembre 2016, les associations proposant des activités pour les aînés ont la possibilité d'insérer des articles dans le bulletin communal. Cet espace, le "coin des aînés" est également alimenté par des articles du Service de la Cohésion sociale. Deux articles y sont en moyenne publiés par édition (4 éditions par an). Exemples: recensement des activités sportives pour les seniors, réunions ou événements du CCCA, prévention incendie, semaine des aidants proches, ...

Les contributions des associations pour seniors ne sont pas nombreuses.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	- 2019

Projet	2 - Réaliser une mise à jour du petit guide pratique des services à destination des 60 et +
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Projet confié à un groupe de travail du CCCA lors de sa première réunion du 03 septembre 2019.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	3 - Distribuer la "Boîte jaune" aux plus de 65 ans
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
En cas de malaise d'une personne (ou en cas de disparition), la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. Il faut pouvoir agir immédiatement. Si le citoyen vit seul, la tâche s'avère plus ardue pour rassembler les premiers renseignements nécessaires. De même, l'entourage n'est parfois pas en mesure de communiquer l'ensemble des éléments utiles par méconnaissance ou submergé par l'émotion de la situation. La boîte jaune, à ranger dans le frigo, rassemble les informations nécessaires aux pompiers et force de l'ordre en cas d'incident ou d'accident. Sur la Commune de Beauvechain, ces boîtes seront distribuées à la population via les pharmacies ou directement à l'administration. Une demande de subsides a été faite à la Province du Brabant wallon. La commune est dans l'attente d'un retour des autorités provinciales pour débiter le projet.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	4 - Mettre en place un "Protocole Disparition seniors" pour les personnes atteintes de maladie dégénératives
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2020

Projet	5 - Assurer le maintien des activités de l'espace d'accueil de jour de Nodebais jusqu'à l'ouverture d'une maison multiservices à Hamme-Mille
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
L'espace accueille actuellement 8 personnes qui sont encadrées par une animatrice. Celle-ci est engagée par la Commune sur fonds propres à raison de 10 heures par semaine. Les personnes accueillies sont satisfaites de la qualité de ce service. Il est donc prévu de le maintenir en activité jusqu'à l'ouverture de la maison multi-services de Hamme-Mille.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	6 - Créer une maison multiservices pour l'accueil des personnes âgées et/ou désorientées
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Les travaux ont débuté ce 4 septembre 2019.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	7 - Encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie locale par une offre de mobilité adaptée
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	8 - Coordonner la recherche d'aide à l'aménagement de logements accessibles aux personnes âgées
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	9 - Soutenir toute initiative publique ou privée à une future "maison de repos"
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Développer des activités à destination des seniors
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Animer une rencontre entre les jeunes engagés dans le cadre de l'opération "été solidaire" et les seniors de l'espace d'accueil de Nodebais
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	4. Développer les relations intergénérationnelles
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Créer des lieux de rencontre (maisons de village, centre de jour,...)
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	4. Développer les relations intergénérationnelles
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Améliorer/développer l'accompagnement des séniors dans la défense de leurs droits par la création d'un "service pour une vie de qualité" qui assure une plus grande cohérence et réponde mieux aux besoins des citoyens
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	4. Développer les relations intergénérationnelles
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Prévoir la mise à disposition d'un minibus pour les activités à destination des jeunes et des seniors
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	4. Développer les relations intergénérationnelles
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Ce projet sera réalisé en fonction des possibilités budgétaires.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	Indéterminé
Echéance des projets	- 2024

Projet	1 - Garantir l'accès au logement des plus démunis en concertation avec le CPAS
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	5. Développer du logement pour les habitants
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	1 - Enjeu démocratique
Volet interne / externe	Externe
Description	
Mission continue de l'administration	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Poursuivre la politique d'investissement dans les logements publics et intergénérationnels, des logements pour jeunes
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	5. Développer du logement pour les habitants
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	1 - Enjeu démocratique
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Permettre aux Beauvechinois qui le souhaitent de demeurer ou de revenir dans notre commune
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	5. Développer du logement pour les habitants
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Créer un marché local à fréquence régulière
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	6. Promouvoir l'emploi local
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Afin de soutenir les producteurs locaux, la création d'un marché hebdomadaire, probablement à Hamme-Mille, pourrait utilement valoriser ceux-ci, sans compter les synergies qu'ils pourraient développer en marge de ce projet. Ce marché pourrait voir le jour s'il répond aux besoins des acteurs concernés.	
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Renforcer l'attractivité économique (espace de coworking, ...)
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	6. Promouvoir l'emploi local
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Beauvechain bénéficie d'une localisation privilégiée qui attire de nombreux indépendants et chefs d'entreprise. Dans un monde globalisé disposant de moyens de communication digitaux performants, la recherche d'autres manières de travailler, surtout plus près de chez soi, se fait jour. Aussi, le Collège communal compte saisir toutes les opportunités qui se présenteront afin de soutenir la création d'ateliers partagés et d'espaces de coworking.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Renforcer les tissus économiques existants (association des commerçants, guide, guichet unique)
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	6. Promouvoir l'emploi local
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Afin de soutenir nos indépendants et nos entreprises, le soutien à la relance de l'association des commerçants est une priorité. Avoir une organisation structurée qui pourra se faire le relais des besoins et attentes de nos acteurs économiques s'avèrerait très utile pour la mise en place d'actions ciblées pertinentes par la commune. Cela permettrait également de mettre sur pied le guichet de devis unique, qui diffuserait automatiquement, via un formulaire électronique rempli par un potentiel client, la demande à l'ensemble des acteurs économiques concernés de la commune. Un préalable serait la consolidation du guide actuel des indépendants et entreprises, et la volonté de ceux-ci de s'engager dans le processus de relance de l'association des commerçants (voir supra).

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Mettre à disposition un bâtiment partagé pour le stockage de matériel
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

De nombreuses associations doivent compter sur le bon vouloir de leurs membres pour stocker leur matériel dans des granges, garages, greniers, annexes etc... Afin de soutenir nos associations dans leur organisation et leur faciliter les passages de témoins, la commune recherche activement un endroit qui servirait de lieu de stockage, et qui serait compartimenté en espaces qui leur seraient adaptés.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	2 - Créer une maison rurale, maison de la mémoire et de la citoyenneté à Tourinnes-la-Grosse
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
La partie "démolition" est terminée. Les travaux de rénovation sont en cours dont la fin est prévue au plus tard pour septembre 2020.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2021

Projet	3 - Valoriser les noms des rues via une recherche historique et une signalisation pertinente
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Le nom des rues fait partie de notre héritage culturel, parfois oublié. L'objectif de ce projet qui serait porté par la maison de la mémoire et de la citoyenneté et le centre culturel, est de réaliser un ouvrage explicatif et vivant sur ces noms de rue et de progressivement renseigner le descriptif dans chaque rue concernée, au moyen d'une plaque intégrant un QR code pour ceux voulant en savoir plus. Ce processus qui vise à se réapproprier notre espace de vie et notre histoire, pourrait également intégrer nos jeunes élèves dans le cadre d'un projet pédagogique.	
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	4 - Réanimer, au niveau local, la fête nationale du 21 juillet
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

La Fête nationale est la fête qui rassemble tous les Belges. Dans cet esprit, créer une fête qui rassemblent tous nos habitants à cette occasion a tout sens dans une commune conviviale comme Beauvechain.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 - 2024

Projet	5 - Réaliser l'inventaire du petit patrimoine populaire wallon
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	6 - Soutenir les associations patriotiques pour les commémorations locales
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	7 - Réanimer les fêtes de wallonie autrefois organisées sur notre territoire communal
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	7. Sensibiliser à la mémoire et à la citoyenneté
Programme principal	
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
L'objectif sera de mettre la ruralité de notre commune en avant et de réanimer un événement rassembleur pour les Beauvechinois.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2021

Projet	1 - Faciliter l'implémentation du programme bien-être/santé au sein de notre école communale
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	8. Assurer une instruction publique de qualité
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
- Ateliers bien-être mis sur pied dès le mois d'octobre 2019 durant les temps de midi. - Formation des enseignants et des élèves à des méthodes diverses de lutte contre le harcèlement. - Formation à la méthode "félicité" à destination des professeurs et des élèves.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Améliorer et accentuer le travail sur des conditions de vie saine en mettant en place un système d'accès à une alimentation de qualité et orientée bio dans nos cantines scolaires
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	8. Assurer une instruction publique de qualité
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Adhésion au projet "Green Deal" lors du Conseil communal du 27 mai 2019.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2019

Projet	3 - Créer une section pédagogique immersion en anglais
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	8. Assurer une instruction publique de qualité
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Ce projet fera l'objet d'une concertation avec le corps enseignant, les parents et les enfants.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2022

Projet	4 - Participer au Plan de Pilotage avec la réalisation d'objectifs gouvernementaux
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	8. Assurer une instruction publique de qualité
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
- Mise en place du travail collaboratif. - Désignation d'un référent pilotage. - La réalisation d'une Enquête miroir de nos écoles. - Groupes d'intervision à destination de la direction. - Modules de formation obligatoire spécifiques à destination des équipes éducatives.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	6 - Promouvoir l'éveil à la culture au sein de nos écoles
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	8. Assurer une instruction publique de qualité
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Dans une commune comme Beauvechain, l'éveil à la culture de nos jeunes relève de l'évidence. Aussi la poursuite des activités telles que le théâtre à l'école ou les journées interscolaires est indispensable, ce qui n'empêche pas l'ouverture à d'autres projets culturels comme l'implication de l'école communale dans la célébration du millénaire de l'église de Tourinnes en témoigne.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	7 - Promouvoir l'apprentissage des langues pour les élèves par des échanges linguistiques
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	8. Assurer une instruction publique de qualité
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Une rencontre est prévue au mois d'octobre avec la Commune de Bierbeek.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	1 - Mettre sur pied une formule touristique week-end avec le secteur Horeca de la commune
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Notre commune regorge d'atouts au niveau patrimonial, artistique et naturel. Elle a l'aura nécessaire pour tenter le développement d'une offre touristique de week-end en s'appuyant sur l'horeca et les artistes locaux.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2020

Projet	2 - Instaurer des tables de conversation en wallon en partenariat avec les associations locales
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Le wallon fait partie de notre héritage culturel. Sa promotion participe à la préservation de notre patrimoine oral et de notre histoire commune. Il est important que la commune participe à la préservation, à la diffusion et au développement du wallon en proposant, en partenariat notamment avec des associations locales, des tables de conversation en wallon.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2020

Projet	3 - Créer un café "Cultures"
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Création d'un lieu de convivialité type "bistrot" envisagé comme un lieu vivant, géré par les associations du territoire, ouvert en journée, où l'on peut prendre un café, un apéro, une petite restauration, et qui ne serait pas en concurrence avec les commerces existants. Un lieu accueillant les personnes, les associations (70 pour 7000 habitants !), les projets, ... Dans ce lieu vivant, l'animation de la future webradio sera pensée comme participative et évolutive.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2021

Projet	4 - Maintenir le soutien humain, logistique et financier apporté aux associations locales
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Une des richesses de notre commune est la vitalité de son tissu associatif. La commune a toujours eu à coeur de soutenir et entretenir cette dynamique en y investissant beaucoup de ses ressources logistiques, humaines et financières. Cela ne va pas changer. Au-delà, un mécanisme de soutien à la formation des cadres de ces associations (formateurs et administrateurs par exemple, au prorata du coût de la formation mais avec un plafond) serait bienvenu afin de viser et maintenir le plus haut niveau de qualité dans leur gestion et leur offre, au profit de tous ceux qui en bénéficient et spécialement nos jeunes.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2023

Projet	5 - Développer une application de promenade touristique
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Projet culturel et touristique digital innovant : mise en œuvre d'une application d'audioguide communal (comme il peut en exister dans les musées). Nous décrirons notre patrimoine culturel et naturel à travers cette application. Ce projet serait le complément logique d'un projet pilote, actuellement en cours d'élaboration en association avec la Région wallonne, la FWB, le Comité belge du Bouclier bleu, le Gouverneur du Brabant wallon et la Fondation Roi Baudouin, qui vise à la promotion et à la sauvegarde du patrimoine local. Le contenu de cet audioguide résultera d'une démarche qui impliquera activement les citoyens et les associations qui veulent s'y investir, avec le soutien de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté et en articulation avec le Plan communal de Développement de la Nature. La mise en place d'un tel projet nécessite le déploiement progressif d'une couverture wifi au sein de notre commune.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2022

Projet	6 - Créer un espace culturel à Hamme-Mille
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	9. Engager la culture comme outil de cohésion sociale et de développement touristique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Avec les modifications décrétales et l'émergence d'un centre culturel strictement Beauvechinois, la nécessité de pouvoir disposer d'une salle culturelle moderne gérée par le nouveau Centre culturel apparaît clairement. La commune a pour projet de se doter d'une telle salle, dans le cadre d'une extension de la salle rurale polyvalente.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2023

Projet	1 - Réaliser l'inventaire des sépultures actuelles
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	10. Assurer la gestion des cimetières de notre commune
Programme principal	
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2021

Projet	2 - Créer un nouveau cimetière à Nodebais
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	10. Assurer la gestion des cimetières de notre commune
Programme principal	
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Le plan d'extension est terminé depuis début 2018. Un budget a été élaboré et estimé à +/- 100.000€ pour l'aménagement des voiries d'accès et de connexion avec le cimetière existant. Au vu du crédit inscrit au budget 2019, il est proposé de clôturer la parcelle correspondant à l'extension cette année et de prévoir un budget adéquat pour 2020. Il faudra ensuite « équiper » cette extension avec des colombariums, des caveaux,....	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	3 - Poursuivre la mise en œuvre du décret relatif aux sépultures
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	10. Assurer la gestion des cimetières de notre commune
Programme principal	
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans) par la création de nouvelles structures d'accueil
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	11. Développer l'accueil de l'enfance et la politique y afférente
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
La mise à disposition d'un local communal pour la création temporaire d'un co-accueil encadré par l'ISBW est actuellement en cours de négociation et devrait aboutir avant la fin de l'année 2019. Ce projet se veut temporaire pour répondre le plus rapidement à la demande de place des jeunes parents. Il sera ensuite inséré dans un projet communal plus ambitieux (agrandissement de notre MCAE ou toute autre possibilité qui se présente sous réserve de l'obtention de subsides). Nous avons également répondu à un appel à projets provincial afin d'obtenir un subside pour la création de nouvelles places d'accueil.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2024

Projet	3 - Développer de nouvelles initiatives à destination des enfants de 3 à 12 ans
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	11. Développer l'accueil de l'enfance et la politique y afférente
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Concevoir le Programme clé 2020-2025
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	11. Développer l'accueil de l'enfance et la politique y afférente
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Elaboration du nouveau Programme de coordination locale pour l'enfance (CLE) 2020-2025: programme présentant des axes de travail, pour une période de 5 ans, selon les besoins relevés dans l'état des lieux qui sera réalisé par les membres de la CCA et la coordinatrice ATL.

Ce programme CLE vise entre autre à contribuer à améliorer la qualité de l'accueil des enfants.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 - 2024

Projet	5 - Renforcer et améliorer nos partenariats avec l'ISBW, les accueillantes autonomes, la crèche Wolfy, l'ONE et l'asbl Bébébus
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	11. Développer l'accueil de l'enfance et la politique y afférente
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Développer la pratique sportive dans sa diversité à Beauvechain
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2018 - 2024

Projet	2 - Promouvoir la pratique sportive de manière continue, au travers d'initiatives et d'événements tels que la Journée des Enfants et de la Famille ou l'octroi du Trophée du Mérite Sportif
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2018 - 2024

Projet	3 - Créer un parcours vitae accessible gratuitement à tous nos citoyens
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	4 - Etudier la possibilité de fournir des "chèques-sport" pour les jeunes de notre commune
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune
Programme principal	
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Nos services ont déjà entrepris certaines recherches à cet égard.

Les questions suivantes devront être étudiées:

- le chèque sera-t-il pour toutes et tous dans une tranche d'âge définie (certaines communes se centrent sur l'enfance (0-13) et d'autres vont jusqu'à 18 ans voire 21 ans)?
- l'accès aux chèques sera-t-il limité à certains revenus?
- quel montant global pour ces chèques (et de facto combien de jeunes ? A Beauvechain, il y a 1590 enfants/jeunes de 0 à 18 ans) ? Faut-il décompter les enfants les plus jeunes de 0 à 3 ans (on est alors à 1380 individus)?
- faut-il un quota par sexe ? Certaines communes l'appliquent afin (souvent) de stimuler l'activité sportive des filles. A Beauvechain, il y a 778 filles pour 812 garçons (0 à 18 ans). A ce propos, la Direction pour l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles indiquait en 2016 que 57% des garçons de 12-16 ans de la Fédération pratiquaient un sport contre 45% des filles du même âge.
- ce chèque serait octroyé donc aux enfants/jeunes de la Commune. Faudra-t-il qu'ils pratiquent leur sport sur le territoire de la Commune ? Ou, et aussi, qu'ils soient affiliés à un club dont le siège est basé à Beauvechain mais qui proposent ses activités ici et/ou ailleurs ?
- peut-on octroyer plusieurs chèques sports à une même personne (ou aux filles par exemple pour faire le lien avec le point 2) ? Si oui, sous quelles conditions (familles nombreuses ? ou se baser sur les options générales d'octroi ? après un temps « x » sur une année scolaire si les chèques ne rencontrent pas de succès ?)
- quel lien avec le CPAS ? Les gens qui perçoivent une aide du CPAS ont-ils droit à ce chèque ? (en gros, faut-il scinder CPAS et Commune dans ce cadre ? Sous quelles conditions ?)

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	5 - Accroître le nombre d'activités physiques proposées dans nos écoles
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Redécouverte des journées ADEPS à destination des élèves de maternelle et de primaire. Création d'olympiades	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	5 - Maintenir le soutien apporté aux clubs sportifs de notre commune
Objectif stratégique	1. Être une commune qui renforce le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain
Objectif opérationnel	12. Encourager la promotion et la prévention de la santé notre commune
Programme principal	
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Maintenir la participation au Contrat de rivière et les opérations d'entretien des cours d'eau
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Projet continu depuis bientôt 30 ans.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Mettre en œuvre la 3e édition de la Charte du PCDN
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Poursuivre la gestion du plan MAYA
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Gérer les espaces verts publics
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	5 - Maintenir le label "commune zéro pesticide"
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	6 - Maintenir le label "cimetière nature"
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	1. Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Poursuivre les efforts menés en matière de performances énergétiques des bâtiments communaux (isolation, chauffage,...)
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Collecter les sapins de Noël après les fêtes de fin d'année
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2020

Projet	3 - Poursuivre la plantation et la distribution d'arbres dans le cadre de la réalisation du PCDN
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

Action annuelle durant le mois de novembre.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Promouvoir des projets écologiques durables de basse consommation énergétique
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2023

Projet	5 - Concrétiser la mise en œuvre de la Charte sur les achats durables
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2020

Projet	6 - Planter une chaudière biomasse au sein des bâtiments communaux
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

En partenariat avec la Fondation rurale de Wallonie, et en vue de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en diminuant sa consommation d'énergie fossile, la commune entend explorer les pistes visant à doter le pôle communal de Beauvechain d'une chaudière biomasse.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2023

Projet	7 - Participer aux actions de Be WaPP
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action annuelle	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	8 - Assurer les permanences du Conseiller en énergie de la commune
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

Les permanences du Conseiller en énergie existent au sein de notre Commune depuis 2008.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	9 - Réaliser le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage LED, en partenariat avec ORES
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	10 - Activer une politique de minimisation de production de déchets en s'inscrivant dans le Plan Wallon des déchets-Ressources
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	11 - Doter notre administration d'un agent constatateur en matière de délinquance environnementale
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	2. Poursuivre la sensibilisation de la population et engager l'administration dans la protection de l'environnement
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe

Description

Nous avons en effet la possibilité d'établir un partenariat avec la Commune d'Hélécine pour la mutualisation de ce poste.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	-

Projet	1 - Créer un cœur de village à Hamme-Mille
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	3. Aménager des espaces publics conviviaux
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Nous avons reçu, le 20/8/2019, une convention faisabilité pour payer l'étude du projet. Le bureau d'études est désigné et devrait commencer l'avant-projet cet automne. Une partie du projet a fait l'objet d'un petit dossier de subvention dans le cadre d'un appel à projet pour l'aménagement d'espaces publics de convivialité. Pour cette partie uniquement, nous venons de lancer l'adjudication. L'ouverture des offres est prévue pour le 2 octobre prochain. L'attribution du marché se fera cette année et le début des travaux au printemps 2020. En parallèle, nous avons introduit une demande de permis d'urbanisme et un dossier 'décret voirie' à la DGO4 (dossier en cours). Nous avons fait une demande auprès du Gouverneur de la province pour la désaffectation de l'ancien cimetière autour de l'église (autorisation obtenue).

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2020 - 2024

Projet	2 - Transformer la salle communale de Hamme-Mille en salle polyvalente et usage en maison rurale
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	3. Aménager des espaces publics conviviaux
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Nous sommes actuellement en attente du projet définitif avec plans, cahier des charges,... Celui-ci sera présenté à un prochain conseil communal, en 2019. Ce projet sera ensuite envoyé au Ministre compétent pour approbation et obtention d'une convention réalisation dans le cadre du PCDR, probablement fin 2019-début 2020.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2024

Projet	3 - Créer une maison de village à la cure de La Bruyère
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	3. Aménager des espaces publics conviviaux
Programme principal	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe
Description	
- Convention faisabilité 2018; - Accord sur avant-projet en février 2019; - L'architecte travaille actuellement sur le projet définitif à remettre pour janvier 2020 et en parallèle, la demande de permis d'urbanisme est partie à la DGO4 en juillet 2019.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	- 2024

Projet	4 - Développer une infrastructure sportive polyvalente sur le territoire de la commune
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	3. Aménager des espaces publics conviviaux
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Volet interne / externe	Externe

Description

Ce projet est inscrit dans la déclaration de politique communale 2018-2024. Alors qu'il y est clairement indiqué que la salle sera adjacente aux infrastructures du club de football à La Bruyère, sa situation précise n'est pas encore définie. Il s'agit donc pour l'instant d'un terrain potentiel même si beaucoup de facteurs (propriété de la Commune, centralisation des bâtiments, accès relativement aisé, parking facilement envisageable) motivent à ce que la construction se réalise à cet endroit.

La Commune est par ailleurs consciente d'une série de besoins et d'aspirations comme les souhaits des clubs :

- d'entreposer du matériel (1) ;
- de bénéficier d'infrastructures et de locaux aux normes et de qualité (2) ;
- et de disposer d'un lieu concentrant une multitude de sports (3).

La salle se conçoit comme un lieu sportif avant d'être polyvalent. Le second adjectif est considéré ici comme faisant la part belle à plusieurs sports. En ce sens, l'idée d'avoir une des salles annexes a été retenue.

A ce jour, un appel a été fait pour une étude de faisabilité/esquisse du projet (fin d'appel d'offre pour le 12 septembre).

Un contact a été établi avec la Défense pour obtenir l'accès aux infrastructures sportives de la base (piste d'athlétisme) pour les citoyens de Beauvechain.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	1 - Mettre en œuvre le projet "Bouclier bleu"
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	4. Mettre en valeur le patrimoine remarquable
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe

Description

Actuellement les procédures de classement permettent sous certaines conditions de rénover des biens culturels (meubles ou immobiliers). Cependant, la prévention des risques relatives à ces biens culturels est souvent négligée. Or cette prévention est vitale en matière de protection de biens culturels. De plus elle est requise par des engagements internationaux pris par notre pays. Afin de combler ce manque, le Collège communal de Beauvechain en partenariat avec le Gouverneur de la Province du Brabant wallon, le Comité belge du Bouclier Bleu, la Fondation Roi Baudouin, l'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine) et la Fédération Wallonie-Bruxelles, souhaite réaliser un projet pilote sur son territoire visant à terme l'éventuelle introduction d'un volet « Héritage culturel » au sein du PGUI (Plan général d'urgence et d'intervention). Les communes qui intégreraient ce volet à leur PGUI et mettraient en œuvre les mesures de sauvegarde de leur patrimoine culturel obtiendraient alors le label « Bouclier Bleu ». Au travers de son axe Patrimoine déjà très fourni en projets, le Service Mémoire et Citoyenneté entend être un acteur dans la sauvegarde du patrimoine et de l'héritage culturel inhérent à son territoire. Le souhait des partenaires est d'établir un plan de prévention adéquat pour des biens culturels identifiés sur le territoire de la commune de Beauvechain. Pour ce faire il faudra inventorier et prioriser les biens culturels concernés pour ensuite examiner les procédures à suivre en cas de crise (vol, incendie, inondation, etc.). La volonté est de commencer par les biens qui bénéficient d'une reconnaissance et d'une protection patrimoniale (classement), de continuer avec les biens publics repris aux différents inventaires déjà existants (IPIC, PPPW, Patrimoine mobilier, Communal). Idéalement il faudrait prolonger la mission – en fonction des ressources humaines et budgétaires – en intégrant les biens culturels privés mais mis à disposition dans des espaces publics. Pour tous les autres biens privés, il serait utile de fournir des pistes de réflexions ou un outil pratique qui aide à la prévention des risques. Cette démarche permettra à terme de poser les bases critiques d'un plan de prévention pour les biens culturels au service d'un territoire plus large.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 -

Projet	1 - Chemin Goffin (PIC 2017-2019)
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PIC - Plan d'Investissements Communaux
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Les travaux ont débuté le 4 septembre 2019.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2019

Projet	2 - Mettre en œuvre la réfection ou la création de trottoirs
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Mettre en oeuvre la rénovation des voiries et de l'égouttage dans plusieurs quartiers
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Quartier Saint-Corneille (PIC 2019-2021)
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PIC - Plan d'Investissements Communaux
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2021 - 2021

Projet	5 - Rue du Vivier Saint-Laurent (PIC 2019-2021)
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PIC - Plan d'Investissements Communaux
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 - 2020

Projet	6 - Rue du Chabut (PIC 2021-2023)
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PIC - Plan d'Investissements Communaux
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2022 - 2022

Projet	7 - Organiser la réalisation des plans triennaux en matière de travaux
Objectif stratégique	2. Être une commune qui maintienne l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature
Objectif opérationnel	5. Améliorer encore la gestion des eaux usées et celles des inondations
Programme principal	PIC - Plan d'Investissements Communaux
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	-

Projet	1 - Finaliser le Plan Communal de Mobilité axé plus spécifiquement sur les déplacements doux
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Développer les modes doux
Programme principal	Plan Communal de Mobilité
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

Le cahier des charges N° O2.01.01-17E84 du marché de services relatif à la désignation d'un auteur de projet chargé de l'actualisation du Plan communal de mobilité de Beauvechain, avec approfondissement du volet "modes doux" soumis par la Direction de la Planification de la Mobilité du Service Public de Wallonie (DGO211) a été approuvé par le Conseil communal du 29 avril 2019. Le marché public y afférent doit être lancé par la Région wallonne.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2018 - 2021

Projet	2 - Investir dans les générations futures par la participation de nos écoles à l'opération Pro-vélo
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	1. Développer les modes doux
Programme principal	Plan Communal de Mobilité
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Réaliser des aménagements de sécurisation et des aménagements cyclable et cyclo-piéton
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Poursuite de la mise en place d'un réseau piétons et réalisation de traversées cyclo-piétonnes sécurisées en s'inscrivant dans le canevas du schéma directeur cyclable provincial (notamment aux travers des points nœuds).	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Poursuivre le développement d'un circuit cycliste sur le territoire communal
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	2. Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Concevoir des aménagements cyclables qualitatifs privilégiant les séparations physiques ou visuelles : en cours Conservation et amélioration des sentiers : en cours Mise en place de stationnements vélo : en cours	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Installer des aménagements de voirie préventifs (chicanes, casse-viesse, parking sur voirie,...)
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

Un premier règlement complémentaire sur la police de la sécurité routière a été approuvé par le Conseil communal du 29 juillet 2019. Celui-ci reprenait une série d'aménagements divers, préconisée par le Service public de Wallonie-Direction de la Sécurité des Infrastructures routières, en matière de circulation et de signalisation dans notre entité.

La démarche sera bien entendu réitérée et pensée de manière globale avec le futur Plan Communal de Mobilité.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Mener des actions préventives ponctuelles en collaboration avec la Zone de Police
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Mener en cas de nécessité, des actions répressives en collaboration avec la Zone de Police
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Evaluer la nécessité d'aménagements pour les voiries secondaires
Objectif stratégique	3. Être une commune qui permette à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain
Objectif opérationnel	3. Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2020

Projet	1 - Insérer le bien-être animal au cœur de nos actions
Objectif stratégique	4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer
Objectif opérationnel	1. Valoriser et respecter le travail des agriculteurs
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

Action continue et répétée

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Développer davantage les missions d'information, de diffusion, de soutien et de suivi administratif de la Commission Agricole
Objectif stratégique	4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer
Objectif opérationnel	1. Valoriser et respecter le travail des agriculteurs
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Poursuivre les efforts de lutte contre les inondations et l'érosion des sols agricoles
Objectif stratégique	4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer
Objectif opérationnel	3. Renforcer la coopération et les services aux agriculteurs
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Mener des actions de lutte contre les coulées de boue
Objectif stratégique	4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer
Objectif opérationnel	3. Renforcer la coopération et les services aux agriculteurs
Programme principal	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe

Description

Action continue et répétée

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Poursuivre le dialogue avec les agriculteurs ainsi que le soutien à toutes formes d'agriculture familiale
Objectif stratégique	4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer
Objectif opérationnel	3. Renforcer la coopération et les services aux agriculteurs
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Entreprendre des actions concertées avec les agriculteurs sur 7 sites identifiés
Objectif stratégique	4. Être une commune où l'agriculture familiale puisse se perpétuer
Objectif opérationnel	3. Renforcer la coopération et les services aux agriculteurs
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	1 - Réaliser un cadastre des mandats publics
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	1. Renforcer la transparence de l'action publique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe

Description

Action réalisée annuellement

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	- 2019

Projet	2 - Augmenter les additionnels à l'IPP à 7%
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	1. Renforcer la transparence de l'action publique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe

Description

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	- 2019

Projet	3 - Optimiser les recettes communales par l'instauration d'une réelle équité fiscale via la réévaluation du cadastre immobilier de la commune
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	1. Renforcer la transparence de l'action publique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2022 - 2024

Projet	4 - Permettre des consultations citoyennes notamment via une plateforme digitale ad hoc
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	1. Renforcer la transparence de l'action publique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
La commune s'est ouvert l'accès à la plate-forme digitale de consultation citoyenne MonOpinion développée par le Service public fédéral Stratégie et Appui par décision du Conseil communal du 27 mai 2019. Elle entend ainsi permettre aux citoyens de pouvoir s'exprimer sur certains projets ou de faire des propositions pour améliorer le bien vivre dans notre commune.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2020

Projet	1 - Renforcer les synergies entre le CPAS, le CCB, le GAL culturalité et les autres acteurs publics communaux et para communaux
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	2. Poursuivre l'amélioration des synergies et de la transversalité de l'action publique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	2 - Mutualiser et partager les ressources humaines et financières des communes de l'est du Brabant wallon au service des enjeux communaux et supra-communaux
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	2. Poursuivre l'amélioration des synergies et de la transversalité de l'action publique
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Certains coûts sont aujourd'hui déjà mutualisés. Nous partagerons par exemple notre DPO et notre conseiller énergie avec d'autres communes. Cette pratique est financièrement avantageuse pour les communes et sera donc étudiée au maximum de ses possibilités.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2018 - 2024

Projet	1 - Etre présent sur les réseaux sociaux
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Beauvechain se veut être une commune moderne, en phase avec son temps. Les réseaux sociaux sont devenus des outils de communication utiles pour les pouvoirs publics, permettant une réactivité plus accrue. La commune s'est dotée début de cette année d'une page Facebook - adoption de la charte d'usage au conseil communal du 18 février 2019 - qui a enregistré rapidement un intérêt certain de la population, puisqu'elle compte déjà actuellement plus de 700 abonnés. Les interactions liées aux publications sont également nombreuses et demandent un investissement important de l'administration. Les efforts entamés par rapport à l'usage des réseaux sociaux seront donc poursuivis tout au long de cette mandature.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	-

Projet	2 - Sensibiliser la population à l'utilisation des outils de communication existants (Betterstreet,...)
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
La commune dispose d'outils d'information et d'interaction très utiles mais encore méconnus comme Betterstreet, le guide des indépendants, commerces et entreprises ou encore les formulaires de demande de documents en ligne. La promotion de ces outils, ainsi que de ceux proposés par d'autres pouvoirs publics; comme BeAlert ou 112 BE par exemple, seront accentués.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	3 - Accroître la présence des tableaux interactifs au sein de notre école communale afin que chaque classe en dispose
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Depuis trois ans, nous passons annuellement un marché public pour doter progressivement chaque classe primaire d'un tableau interactif.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Offrir un accompagnement pour les seniors dans l'utilisation des nouvelles technologies
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Action continue et répétée	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	5 - Objectiver les zones blanches ou peu couvertes et entamer le dialogue avec les opérateurs GSM afin d'améliorer la couverture des réseaux mobile sur la commune
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe

Description

Les problèmes de couverture des réseaux GSM est une problématique qui préoccupe nombre de nos concitoyens. C'est pourquoi la commune de Beauvechain a participé à l'étude de la Région wallonne grâce aux données fournies par la population, avertie via la page Facebook communale et le bulletin communal. 70 réactions ont été recueillies et transmises à la Région wallonne. L'objectivation des informations relatives aux lacunes de couverture des réseaux GSM dans la commune permettra d'engager le dialogue avec les opérateurs mobiles en vue d'améliorer cette couverture.

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 - 2024

Projet	6 - Diffuser davantage d'information sur les canaux existants (site internet, bulletin communal, lettre d'information...)
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe

Description

Chaque Bulletin communal fait l'objet d'une ligne éditoriale particulière avec la mise en avant d'une thématique cible (dans la mesure du possible). A titre d'exemple, nous pouvons citer le bulletin du mois de juillet 2019 consacré à la mobilité.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	7 - Offrir le WIFI dans plusieurs espaces publics
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
L'accès au wifi dans les locaux publics est devenu une norme en terme d'accessibilité digitale. Beauvechain se veut en phase avec son temps et dotera ses espaces publics d'une couverture wifi gratuite. Les modalités de sa mise en oeuvre sont à l'étude.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	8 - Se doter d'un drone et former un personnel habilité à son utilisation
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
Le personnel communal nous a informé de l'utilité pour la commune de se doter d'un drone notamment en cas d'intervention délicate ou sur des zones peu accessibles, par exemple après des inondations. Ce drone pourrait également être utilisé à des fins de promotion de la commune ou d'événements publics.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	9 - Mettre progressivement en place un système de signalisation avec QR code dans les endroits d'intérêts
Objectif stratégique	5. Être une commune qui innove, au cœur du progrès
Objectif opérationnel	4. Assurer une évolution digitale de notre commune, en phase avec celle de la société
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Externe
Description	
En vue de renforcer l'attractivité de notre commune pour ses visiteurs mais aussi en vue de mieux informer notre population sur les richesses patrimoniales, artistiques et naturelles qui l'environnent, l'intégration de QR codes dans la signalisation, après un travail de recherche transversal mené par les services communaux et les associations concernées, sera progressivement mise en place.	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	- 2024

Projet	1 - Concrétiser la création de profil de fonction pour l'ensemble des agents communaux
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	1. Clarifier la répartition des tâches entre les agents communaux et les attentes de leur hiérarchie
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2020

Projet	1 - Programmer des entretiens de fonction bi-annuel avec le personnel communal
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	2. Valoriser les compétences du personnel communal
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 -

Projet	2 - Former les futurs évaluateurs au système d'évaluation
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	2. Valoriser les compétences du personnel communal
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2020

Projet	3 - Proposer au personnel communal, selon les critères en vigueur, de bénéficier d'une décoration honorifique
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	2. Valoriser les compétences du personnel communal
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2024

Projet	4 - Mettre en œuvre un système d'évaluation périodique du personnel communal
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	2. Valoriser les compétences du personnel communal
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Le personnel communal est déjà soumis au système d'évaluation. Celles-ci se font actuellement lors des évolutions de carrière ou lors de fin de contrat. L'objectif est de systématiser la pratique.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 -

Projet	5 - Informer le personnel sur le contenu de l'évaluation
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	2. Valoriser les compétences du personnel communal
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2020 - 2020

Projet	1 - Créer un plan de formation et de développement pour le personnel communal en cohérence avec leur profil et leurs évaluations
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	3. Former et développer les compétences des agents communaux
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2020 - 2020

Projet	1 - Mettre à jour le cadre du personnel
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	4. Assurer une gestion proactive des carrières des agents communaux (évolution, promotion,...)
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2019

Projet	2 - Mettre en place des outils de pilotage au sein du service du personnel
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	4. Assurer une gestion proactive des carrières des agents communaux (évolution, promotion,...)
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2019

Projet	3 - Mettre à jour les statuts administratif et pécuniaire
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	4. Assurer une gestion proactive des carrières des agents communaux (évolution, promotion,...)
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2019 - 2020

Projet	1 - Créer une procédure uniforme en matière d'accueil de nouveaux agents
Objectif stratégique	6. Être une administration qui offre aux agents communaux une gestion des ressources humaines performante
Objectif opérationnel	5. Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux agents
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2021 - 2021

Projet	1 - Créer un dossier spécifique aux communications internes dans la boîte mail
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	1. Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne

Description

L'idée a été soulevée, en collaboration avec la responsable communication, de créer un dossier spécifique dans la boîte mail des agents qui serait destiné à recevoir uniquement les emails relatifs à des éléments de communication interne. Ce système fonctionnerait donc de manière analogue aux « notifications » des applications smartphone et attirerait directement l'attention des agents tout en évitant un risque de surplus dans le flow des emails.

Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	Achevé
Echéance des projets	2019 - 2019

Projet	2 - Décloisonner le logiciel courrier/Assemblées
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	1. Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
En ce qui concerne la communication interservices, beaucoup d'agents regrettent le cloisonnement entre services qui s'est créé suite à la mise en place de l'organigramme actuel et de l'instauration de la bureautique courrier/Assemblées. Cette dernière ne permet d'avoir accès qu'aux renseignements (courriers et délibérations) de son service ; ce qui cause un manque de fluidité dans la circulation des informations ainsi qu'une perte de temps lorsqu'un dossier est partagé par plusieurs services (notamment avec le service finances). Les services regrettent également de ne pas pouvoir renseigner les citoyens sur certains événements communaux puisque ce cloisonnement ne leur permet pas toujours de recevoir l'information au bon moment. Il est proposé ici de « décloisonner » la bureautique courrier/Assemblées et de permettre à tous les services d'avoir accès à toute l'information qui n'est pas confidentielle. Aussi, les dossiers relatifs au personnel communal, enseignant ou les points relevant du service finances conserveront notamment l'accès restreint qu'ils connaissent aujourd'hui.	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 - 2019

Projet	3 - Assurer la tenue de réunions périodiques du Comité de Direction
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	1. Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 -

Projet	4 - Etablir des procédures internes claires dans les processus identifiés comme étant problématiques
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	1. Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours de réalisation
Echéance des projets	2019 -

Projet	5 - Revoir l'organigramme des services communaux et créer des cellules transversales (appels à projets, marchés publics,...)
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	1. Améliorer la communication interne afin d'augmenter l'efficacité de nos services
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	
Echéance des projets	2020 - 2020

Projet	1 - Remplacer le logiciel courrier et Assemblées pour accroître la dématérialisation
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	2. Apporter des outils de modernisation au sein des services communaux
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 - 2020

Projet	2 - Doter le service des ressources humaines d'un logiciel performant en matière de gestion du personnel
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	2. Apporter des outils de modernisation au sein des services communaux
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 - 2020

Projet	3 - Etudier la plus-value d'une solution intelligente pour le service du cadre de vie
Objectif stratégique	7. Être une administration communale dynamique, au service du citoyen
Objectif opérationnel	2. Apporter des outils de modernisation au sein des services communaux
Programme principal	PST
Objectif de développement durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Volet interne / externe	Interne
Description	
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A l'étude
Echéance des projets	2020 -

Annexes – Statistiques

Profil Socio-Démographique

BEAUVECHAIN

Code INS	25005
Code Cluster	W5
Cluster Socio-économique	Communes rurales avec urbanisation croissante et activités économiques
Arrondissement	Arrondissement de Nivelles
Province	Brabant wallon
Région	Wallonie



Public Finance

BELLE DELPHINE-ROSE

Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

Avant-propos

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux seniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

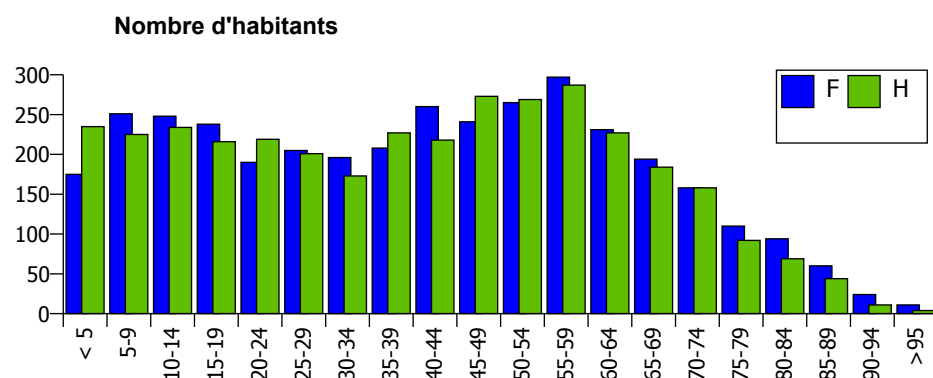
Dirk Gyselinck.
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population *

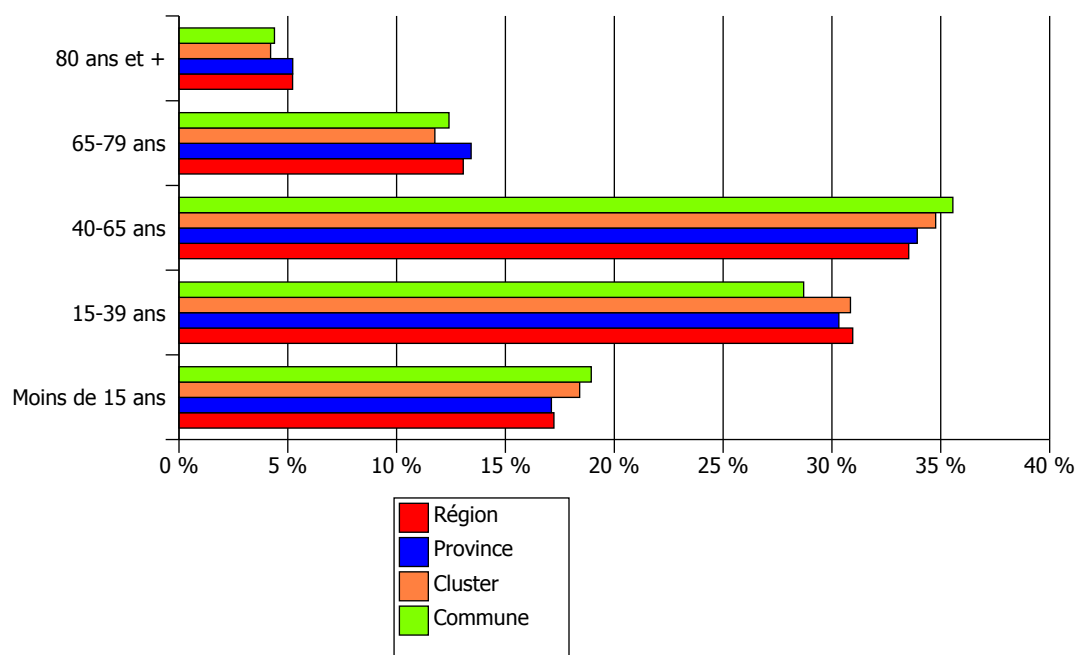
1.1. Structure démographique

Population 2018

BEAUVECHAIN	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	674	49,3 %	694	50,7 %	1.368	18,9 %
15-39 ans	1.037	50,0 %	1.036	50,0 %	2.073	28,7 %
40-65 ans	1.294	50,4 %	1.274	49,6 %	2.568	35,6 %
65-79 ans	462	51,6 %	434	48,4 %	896	12,4 %
80 ans et +	189	59,6 %	128	40,4 %	317	4,4 %
Total	3.656	50,6 %	3.566	49,4 %	7.222	100,0%



Structure par âge - Comparaison : population 2018

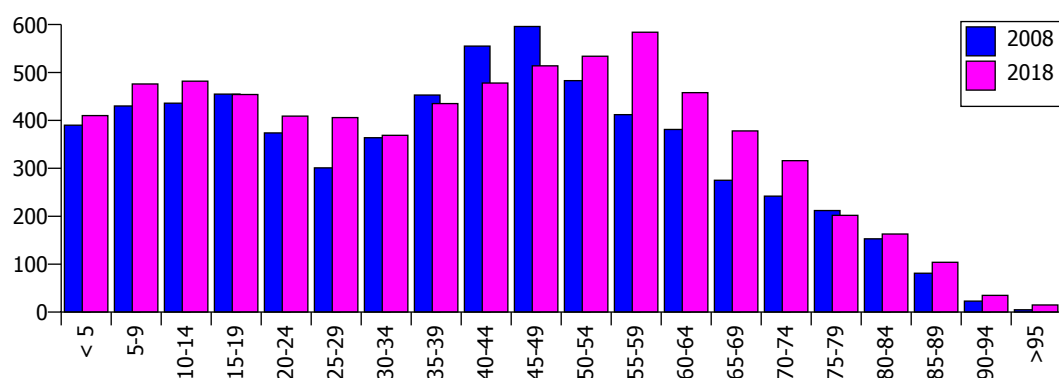


1.2. Evolution démographique : 2008-2018

Evolution de la population totale

BEAUVECHAIN	2008	2018	Variat° abs	Variat° %
Moins de 15 ans	1.256	1.368	112	8,9 %
15-39 ans	1.947	2.073	126	6,5 %
40-65 ans	2.427	2.568	141	5,8 %
65-79 ans	729	896	167	22,9 %
80 ans et +	262	317	55	21,0 %
Total	6.621	7.222	601	9,1 %

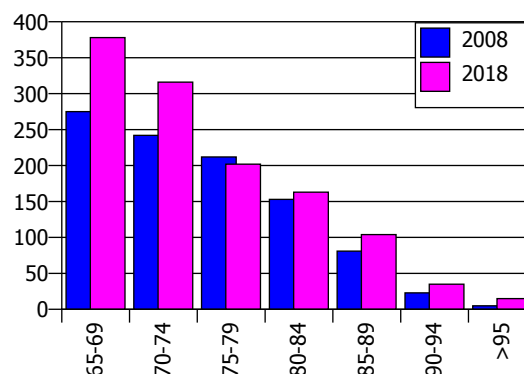
Nombre d'habitants



Evolution de la population de plus de 65 ans

BEAUVECHAIN

	2008	2018	Var. abs.	Var. %
65-69	275	378	103	37,5 %
70-74	242	316	74	30,6 %
75-79	212	202	-10	-4,7 %
80-84	153	163	10	6,5 %
85-89	81	104	23	28,4 %
90-94	23	35	12	52,2 %
>95	5	15	10	200,0 %
Total > 65 ans	991	1.213	222	22,4 %



Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

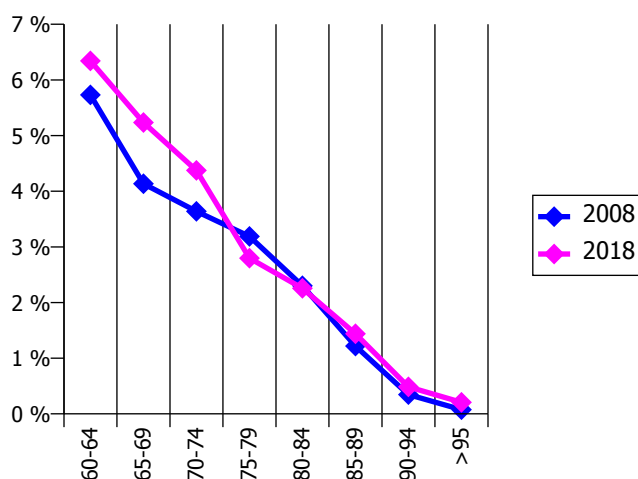
À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

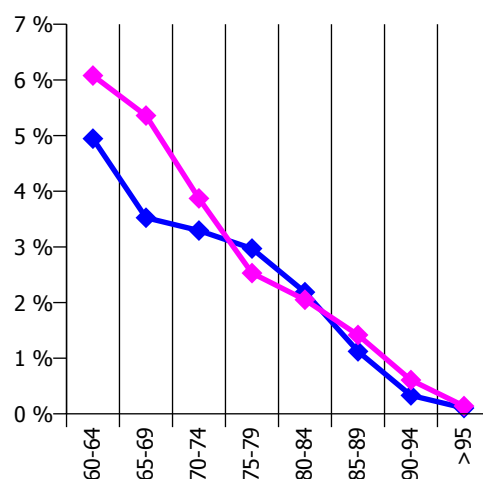
En % de la population totale

	BEAUVECHAIN		Cluster		Province		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
60-64	5,7 %	6,3 %	4,9 %	6,1 %	5,8 %	6,2 %	5,4 %	6,3 %
65-69	4,1 %	5,2 %	3,5 %	5,4 %	4,0 %	5,6 %	4,0 %	5,6 %
70-74	3,6 %	4,4 %	3,3 %	3,9 %	3,7 %	4,7 %	3,9 %	4,4 %
75-79	3,2 %	2,8 %	3,0 %	2,5 %	3,4 %	3,1 %	3,7 %	3,0 %
80-84	2,3 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %	2,4 %	2,5 %	2,8 %	2,5 %
85-89	1,2 %	1,4 %	1,1 %	1,4 %	1,3 %	1,7 %	1,4 %	1,8 %
90-94	0,3 %	0,5 %	0,3 %	0,6 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Pop > 60	20,6 %	23,1 %	18,5 %	22,1 %	21,2 %	24,8 %	21,7 %	24,5 %

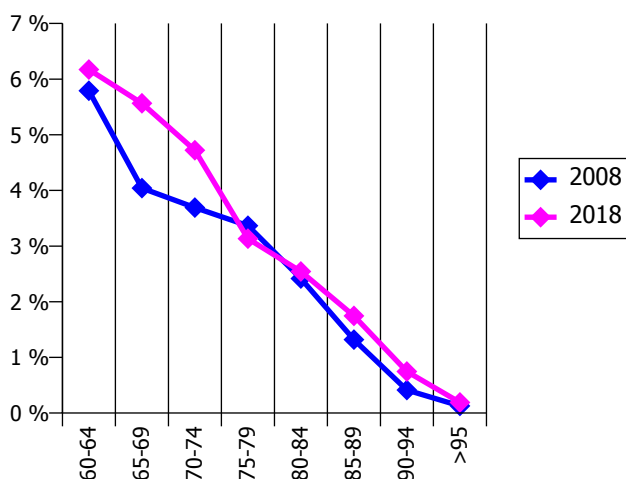
BEAUVECHAIN



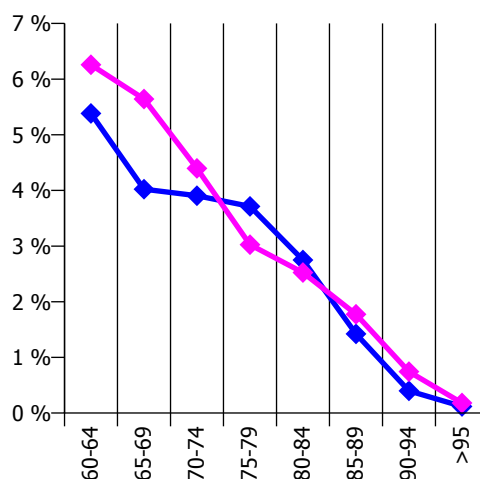
Cluster



Province



Région



Evolution comparative des coefficients démographiques : 2008-2018

Vieillessement	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2008	78,9 %	68,6 %	84,0 %	92,8 %
2018	88,7 %	86,8 %	109,0 %	106,1 %
Différence 2008-18	9,8 %	18,2 %	25,0 %	13,4 %

Dépendance				
2008	51,4 %	50,2 %	51,3 %	51,8 %
2018	55,6 %	52,4 %	55,7 %	55,1 %
Différence 2008-18	4,2 %	2,2 %	4,4 %	3,3 %

Dépendance âgés				
2008	22,7 %	20,4 %	23,4 %	24,9 %
2018	26,1 %	24,3 %	29,0 %	28,4 %
Différence 2008-18	3,5 %	3,9 %	5,6 %	3,4 %

Vieillessement actifs pot.				
2008	124,7 %	107,3 %	110,8 %	105,3 %
2018	123,9 %	112,7 %	111,9 %	108,3 %
Différence 2008-18	-0,8 %	5,4 %	1,1 %	3,0 %

Intensité du vieillissement				
2008	26,4 %	27,7 %	27,8 %	28,7 %
2018	26,1 %	26,4 %	28,0 %	28,6 %
Différence 2008-18	-0,3 %	-1,3 %	0,2 %	-0,2 %

Principaux indicateurs de structure démographique : définition *

Coefficient de vieillissement	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de dépendance	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de dépendance des âgés	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient de vieillissement des actifs potentiels	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
Coefficient d'intensité du vieillissement	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).

Evolution démographique - Composantes *

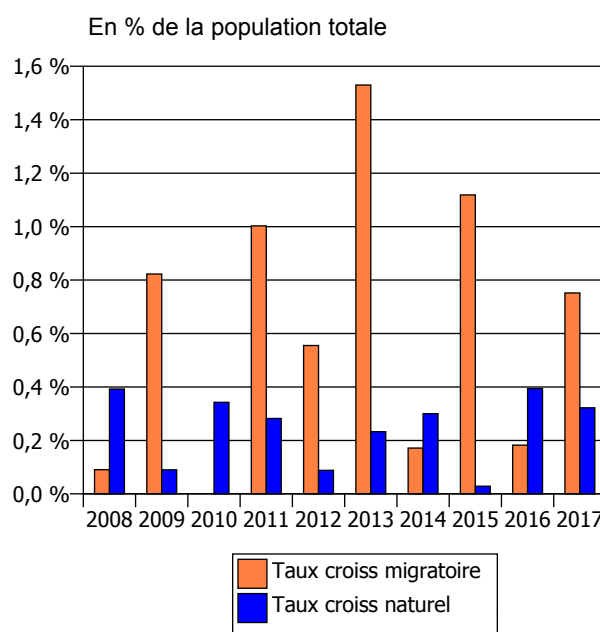
Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : BEAUVECHAIN

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2008	6.621	26	6	32
2009	6.653	6	55	61
2010	6.714	23	0	23
2011	6.737	19	68	87
2012	6.824	6	38	44
2013	6.868	16	106	122
2014	6.990	21	12	33
2015	7.023	2	79	81
2016	7.104	28	13	41
2017	7.145	23	54	77
2008-2017		170	431	601



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

Evolution comparative (taux de croissance 2008-2017 en % de la population)

2008-2017	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
BEAUVECHAIN	2,47 %	6,22 %	8,69 %
Cluster	2,56 %	6,93 %	9,48 %
Province	1,29 %	5,84 %	7,13 %
Région	0,41 %	4,32 %	4,73 %

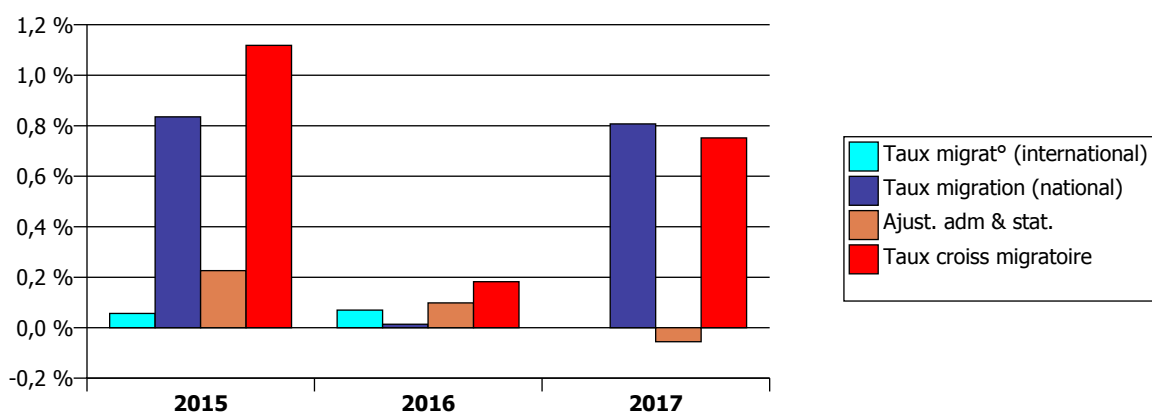
* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

Evolution des composantes migratoires

BEAUVECHAIN

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2013	28	32	-4	109	1	106
2014	57	48	9	-1	4	12
2015	47	43	4	59	16	79
2016	44	39	5	1	7	13
2017	29	29	0	58	-4	54
Total	205	191	14	226	24	264

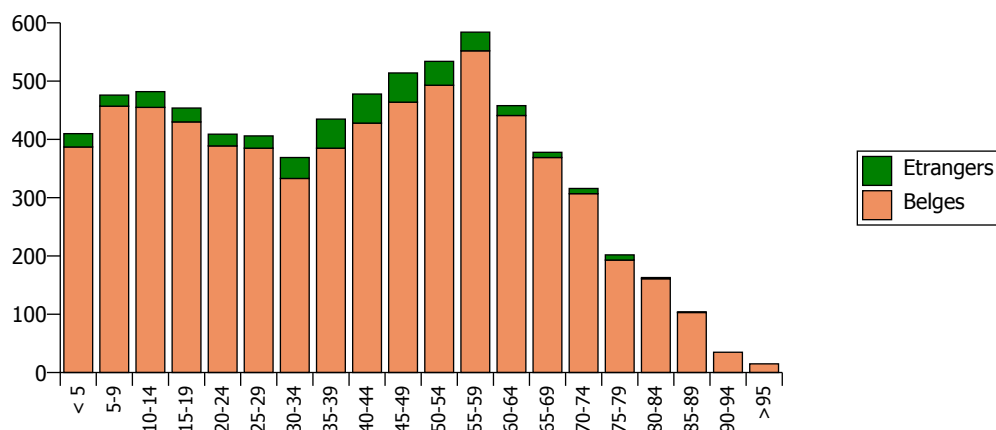
Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2008	4,36 %	4,28 %	8,57 %	9,30 %
2018	6,09 %	5,02 %	9,91 %	10,19 %
Différence 2008-18	1,73 %	0,74 %	1,34 %	0,88 %

Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2018)



Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2008	1,19 %	1,20 %	1,09 %	1,17 %
2017	1,11 %	1,03 %	0,96 %	1,02 %
Moyenne 2008-17	1,01 %	1,10 %	1,02 %	1,10 %

Taux mortalité	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2008	0,80 %	0,90 %	0,92 %	1,08 %
2017	0,78 %	0,83 %	0,91 %	1,05 %
Moyenne 2008-2017	0,76 %	0,84 %	0,89 %	1,06 %

Rap. masculinité	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2008	99,13 %	96,57 %	93,60 %	93,81 %
2018	97,54 %	97,09 %	94,11 %	95,47 %
Evolut° 2008-18	-1,59 %	0,52 %	0,51 %	1,65 %

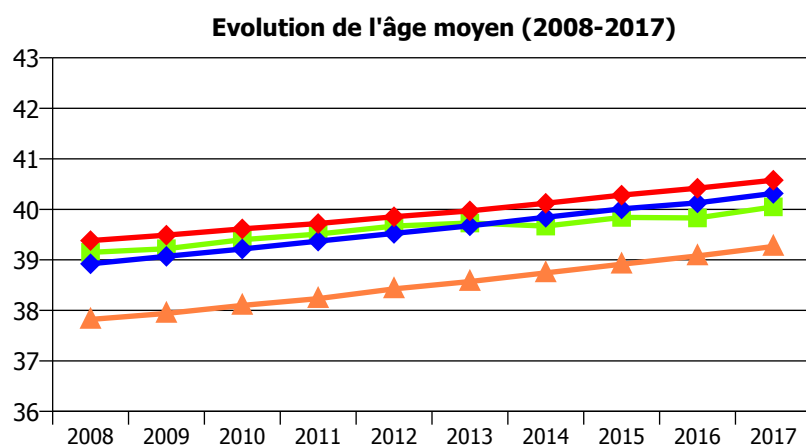
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

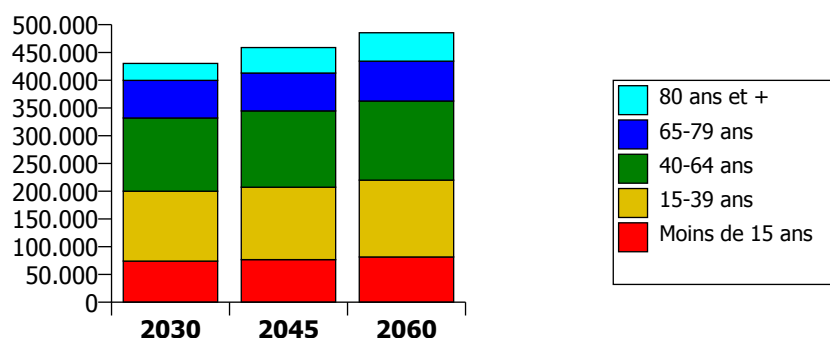
Age moyen	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2008	39,2	37,8	38,9	39,4
2017	40,1	39,3	40,3	40,6
Evolution (en année)	0,9	1,4	1,4	1,2



2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement *

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

Arrondissement de Nivelles



Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	18,5 %	18,5 %	10,4 %
15-39 ans	14,8 %	14,8 %	8,1 %
40-64 ans	5,5 %	5,5 %	-0,3 %
65-79 ans	39,9 %	39,9 %	39,8 %
80 ans et +	152,0 %	152,0 %	113,5 %
Population Tot.	22,6 %	22,6 %	15,2 %

Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
Moins de 15 ans	Arrond.	17,3 %	16,7 %	16,8 %
	Province	17,3 %	16,7 %	16,8 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
15-39 ans	Arrond.	29,3 %	28,4 %	28,5 %
	Province	29,3 %	28,4 %	28,5 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
40-64 ans	Arrond.	30,7 %	29,9 %	29,3 %
	Province	30,7 %	29,9 %	29,3 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
65-79 ans	Arrond.	15,7 %	14,9 %	14,8 %
	Province	15,7 %	14,9 %	14,8 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
80 ans et +	Arrond.	7,1 %	10,0 %	10,6 %
	Province	7,1 %	10,0 %	10,6 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	132,2 %	132,2 %	128,0 %
2045	148,5 %	148,5 %	144,5 %
2060	150,8 %	150,8 %	149,5 %

Dépendance			
2030	66,8 %	66,8 %	64,3 %
2045	71,3 %	71,3 %	69,2 %
2060	73,0 %	73,0 %	71,5 %

Dépendance des âgés			
2030	38,0 %	38,0 %	36,1 %
2045	42,6 %	42,6 %	40,9 %
2060	43,9 %	43,9 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.			
2030	104,7 %	104,7 %	103,3 %
2045	105,3 %	105,3 %	101,7 %
2060	103,1 %	103,1 %	100,5 %

Intensité du vieill.			
2030	31,1 %	31,1 %	27,9 %
2045	40,2 %	40,2 %	37,2 %
2060	41,7 %	41,7 %	38,8 %

Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusqu'en 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

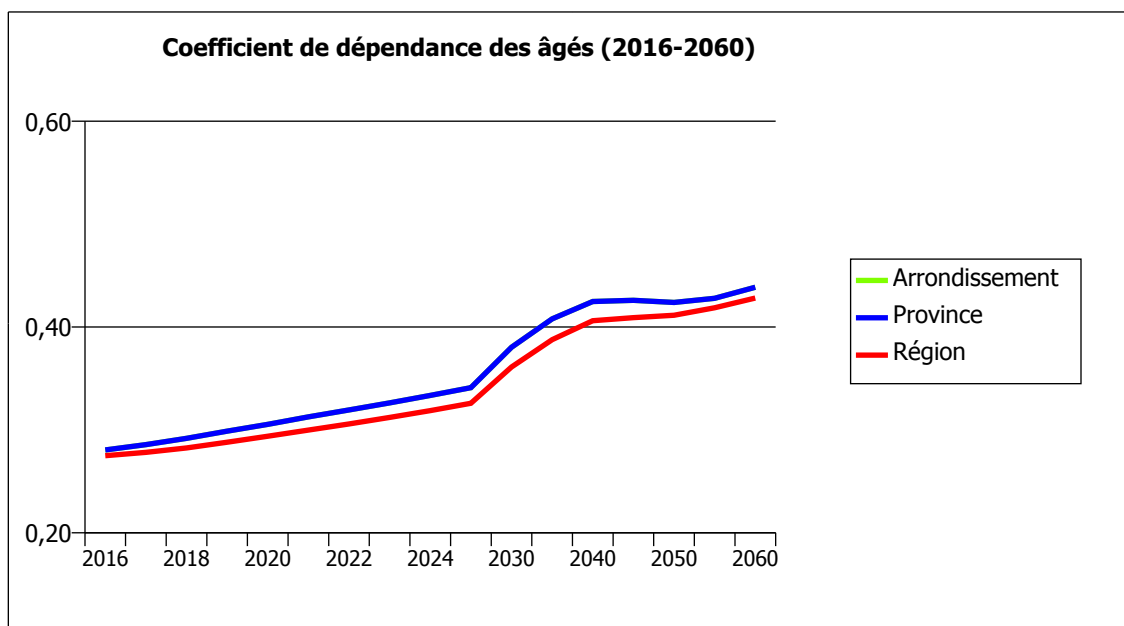
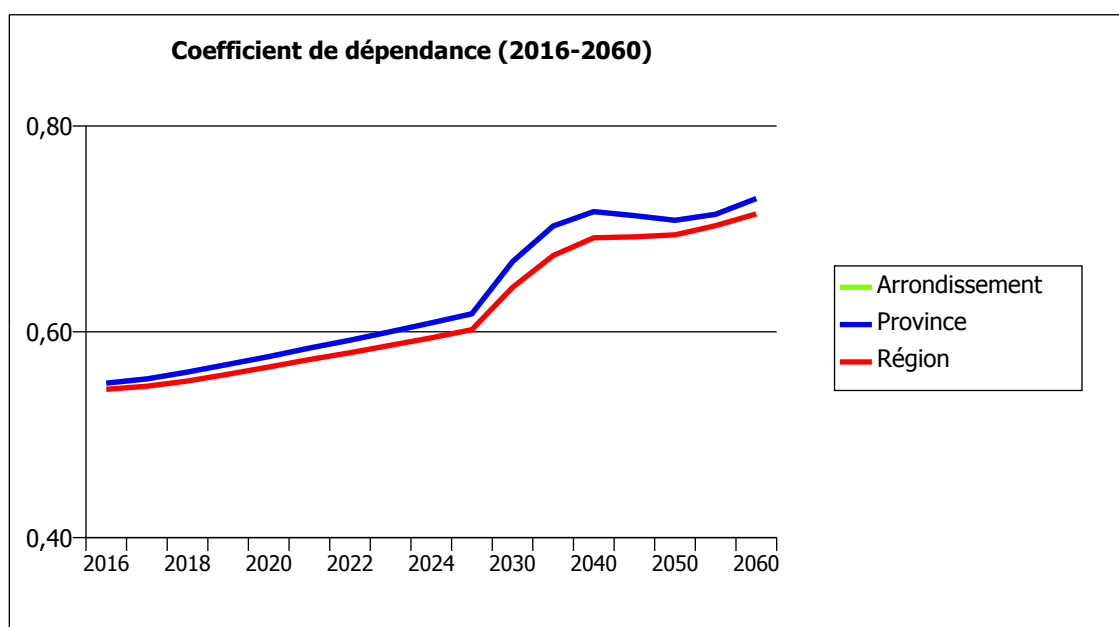
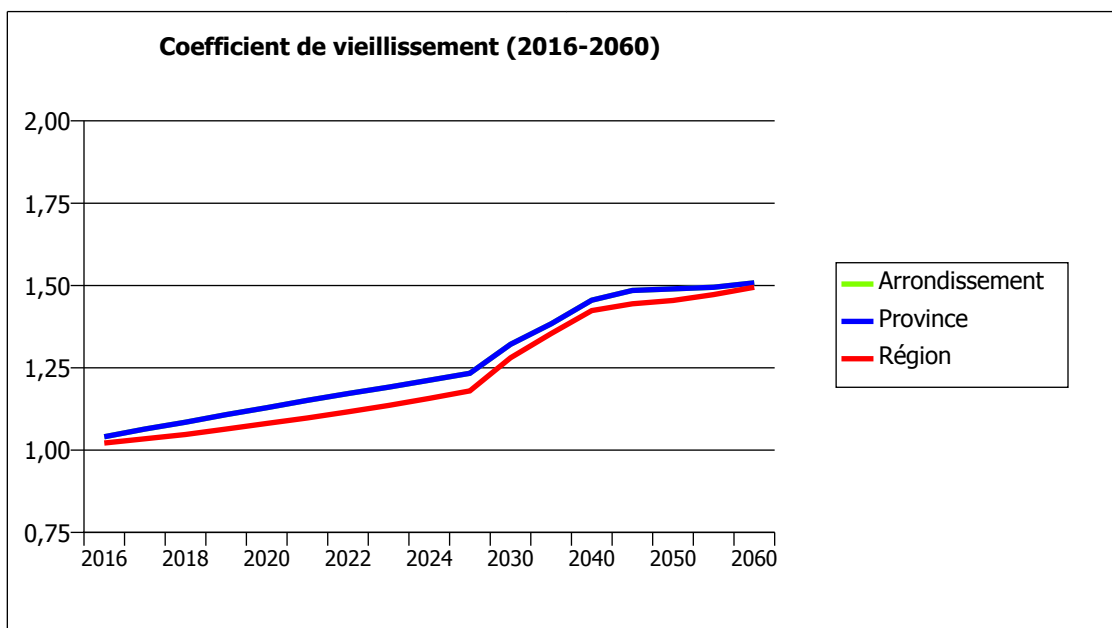
La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance des flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan :

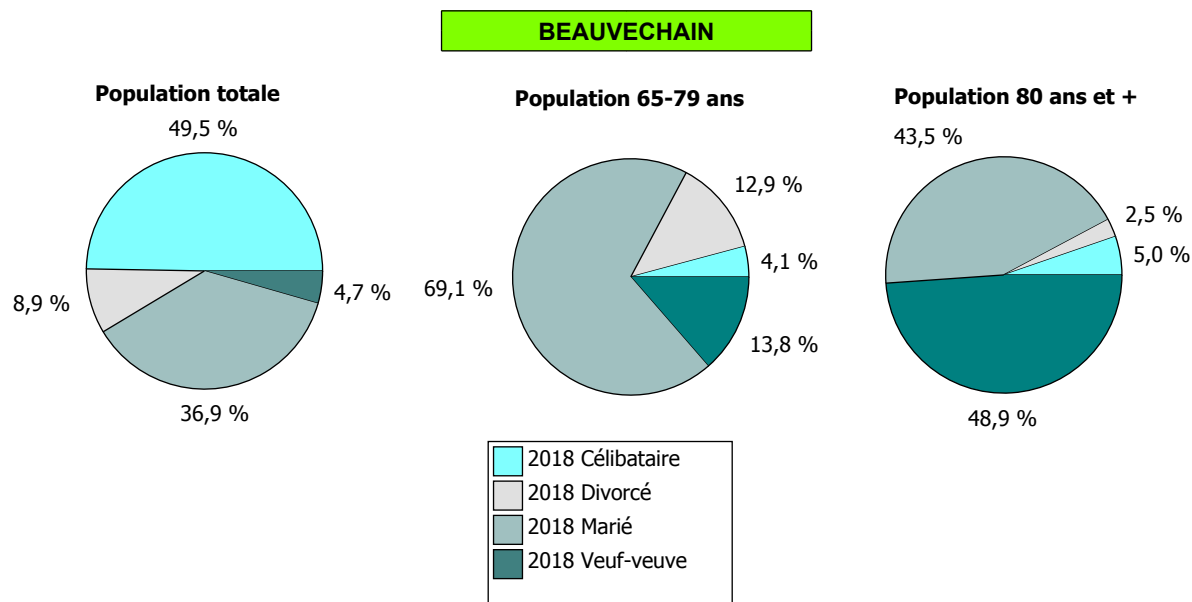
www.plan.be « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

3.1. Etat civil - position économique

Etat civil en fonction de l'âge (2018)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	BEAUVECHAIN		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	91	1,2 %	1,5 %	1,7 %	1,9 %
	Homme	33	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,5 %
	Total	124	1,6 %	1,9 %	2,1 %	2,4 %
80 ans et +	Femme	121	1,7 %	1,9 %	2,2 %	2,4 %
	Homme	34	0,4 %	0,4 %	0,5 %	0,5 %
	Total	155	2,1 %	2,3 %	2,7 %	2,9 %
Total veufs > 65 ans	Total général	279	3,7 %	4,2 %	4,8 %	5,4 %

Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	BEAUVECHAIN
2011	2.567
2018	2.768
Evolution 2011-2018	201
Evolution en % (p/r à 2011)	7,83 %

Taille moyenne des ménages	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2011	2,62	2,59	2,48	2,32
2018	2,61	2,53	2,45	2,30

Source : SPF Economie - DGSIE

Position socio-économique (2016)

BEAUVECHAIN	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	1.427	1.600	3.027	42,7 %
Population active non occupée	151	134	285	4,0 %
Population non active	2.014	1.763	3.777	53,3 %
Population totale	3.592	3.497	7.089	100,0 %

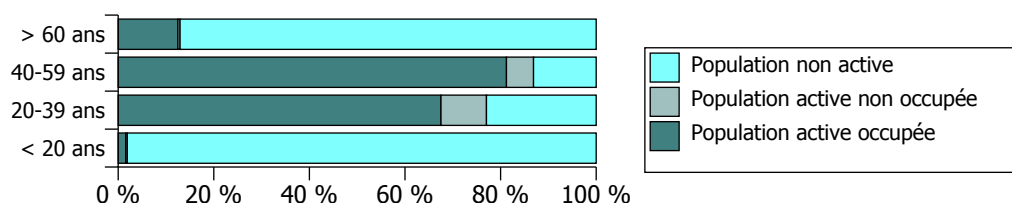
Source : WSE

Position socio-économique

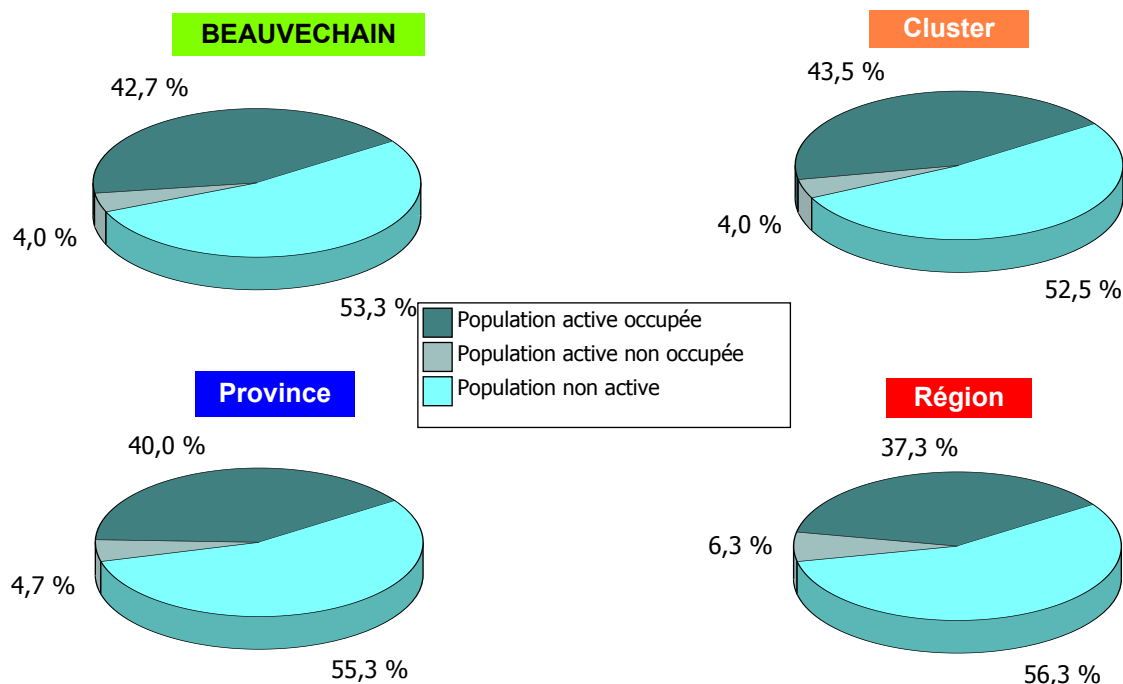
Population active occupée :
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

Population active non-occupée :
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

Population non active :
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



Comparaison de la structure de la population active / inactive



Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Taux d'activité	72,0 %	72,4 %	69,4 %	67,5 %
45-49 ans	90,2 %	90,0 %	86,8 %	82,5 %
50-54 ans	87,7 %	86,2 %	84,4 %	79,2 %
55-59 ans	79,5 %	78,8 %	79,1 %	72,0 %
60-64 ans	45,8 %	40,1 %	42,9 %	34,5 %

Taux d'activité :

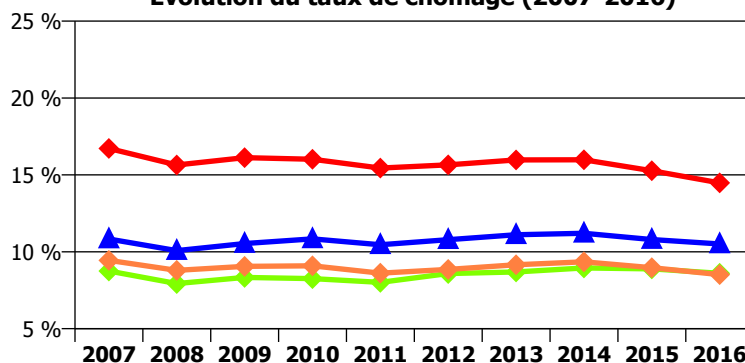
Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Taux de chômage	8,6 %	8,5 %	10,5 %	14,5 %
18-19 ans	23,1 %	27,4 %	29,5 %	36,9 %
20-24 ans	26,1 %	27,4 %	28,6 %	33,8 %
25-29 ans	13,5 %	12,7 %	15,5 %	19,2 %
30-34 ans	8,0 %	7,0 %	9,8 %	13,8 %
35-39 ans	8,0 %	5,6 %	7,9 %	11,3 %

Evolution du taux de chômage (2007-2016)



Source : WSE

Structure de la population non occupée et pensionnée (2016)

	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	28,1 %	26,8 %	29,7 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	52,2 %	48,3 %	46,1 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	2,9 %	2,9 %	3,0 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	0,3 %	0,6 %	0,9 %	2,2 %
Incapacité / handicap	2,5 %	3,3 %	3,4 %	5,9 %
Autre	14,1 %	18,2 %	16,9 %	17,8 %
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)

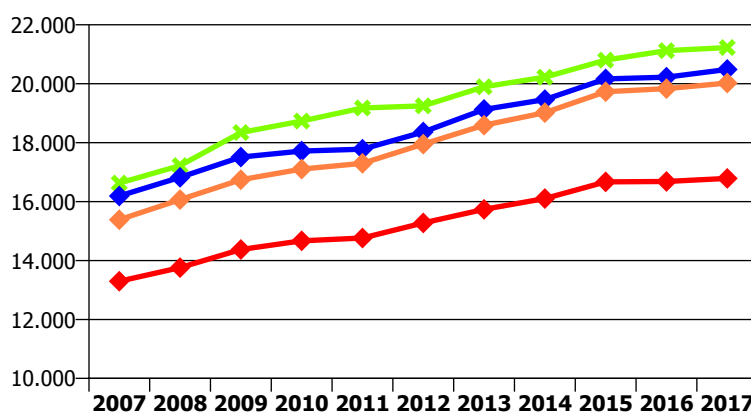
3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2017 - revenus 2016)

Revenu moyen (déclarat°)	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2007	31.149	28.641	29.421	24.449
2017	39.828	37.278	37.527	31.513

Revenu moyen (par hab.)	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2007	16.628	15.386	16.188	13.298
2017	21.227	20.023	20.485	16.787

Evolution du revenu moyen par hab. (2007-2017)



Structure des revenus (déclarations 2017 - revenus 2016)

EUR par Hab.	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	20.810	19.707	19.922	16.535
Revenus immobiliers	375	288	433	230
Revenus mobiliers	83	59	155	56
Revenus divers	36	29	46	20
Dépenses déductibles	-78	-60	-71	-55
Revenus nets imposables	21.227	20.023	20.485	16.787

Répartition des déclarations par tranche de revenus

	BEAUVECHAIN		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	561	14,7 %	14,0 %	15,9 %	14,2 %
<20.000	767	20,1 %	21,7 %	22,6 %	29,9 %
<30.000	699	18,4 %	19,5 %	19,4 %	21,4 %
<40.000	479	12,6 %	12,7 %	12,4 %	12,5 %
<50.000	307	8,1 %	8,6 %	8,0 %	7,3 %
>50.000	995	26,1 %	23,5 %	21,8 %	14,7 %
Nbr. tot. déclarat°	3.808	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Nombre de déclarat° (en % populat°)	53,5 %	53,9 %	55,2 %	56,2 %
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2018

Bénéficiaires pension	BEAUVECHAIN		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	1.032	14,3 %	13,9 %	16,1 %	16,0 %
GRAPA & Rev. garanti	14	0,2 %	0,5 %	0,6 %	1,0 %
Total	1.046	14,5 %	14,5 %	16,7 %	17,0 %

Allocation mensuelle moyenne	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Salariés	1.145,9	1.035,1	1.135,3	1.004,1
Indépendants	596,8	580,3	526,1	555,3
GRAPA & Rev. garanti	200,8	336,5	385,1	352,2

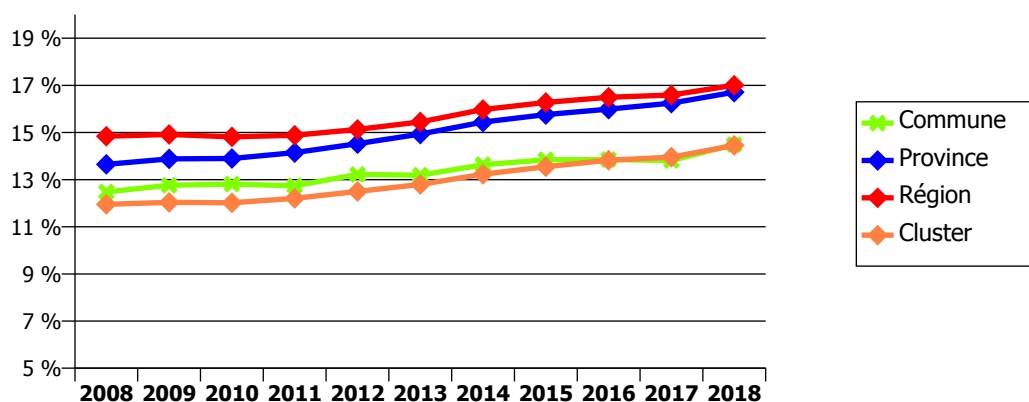
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1^{er} janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2^o et 3^o piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2018)



Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2017

BEAUVECHAIN	2008	2017
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	8,6	0,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	14,0	22,6
Total	22,6	22,6

Moyenne annuelle calculée à partir des chiffres mensuels de l'année considérée

Droit à l'intégration sociale (DIS)

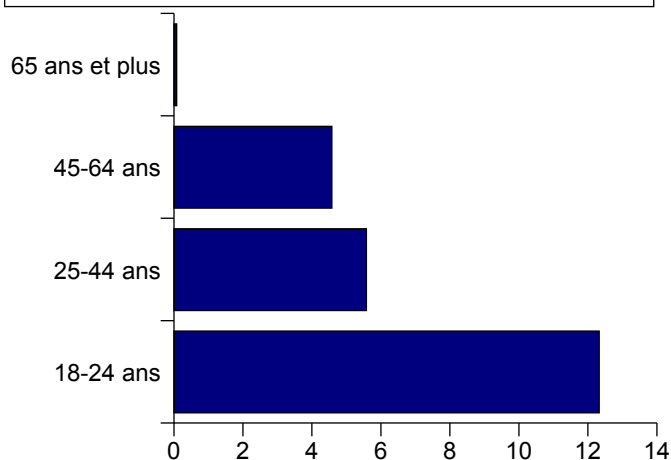
Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.
Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

Droit à l'aide sociale (DAS)

Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.
Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.
Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2017)



BEAUVECHAIN	2008	2017	Evol. abs.	Evol. en %
18-24 ans	9,0	12,3	3,3	37,2 %
25-44 ans	10,1	5,6	-4,5	-44,6 %
45-64 ans	3,5	4,6	1,1	30,9 %
65 ans et plus	0,0	0,1	0,1	#DIV/0
Total	22,6	22,6	0,0	0,0 %

■ Revenu d'Intégration Sociale (DIS) 2017
■ Equivalent revenu d'intégration (DAS) 2017

Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2017

Population totale	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,0	0,2	0,2	1,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	3,2	4,7	6,9	18,1
Total	3,2	4,8	7,1	19,1

Source : SPP Intégration sociale

Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2018

En % de la pop. de 65 ans et +	1,15 %	3,42 %	3,38 %	5,47 %
--------------------------------	--------	--------	--------	--------

3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé (BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

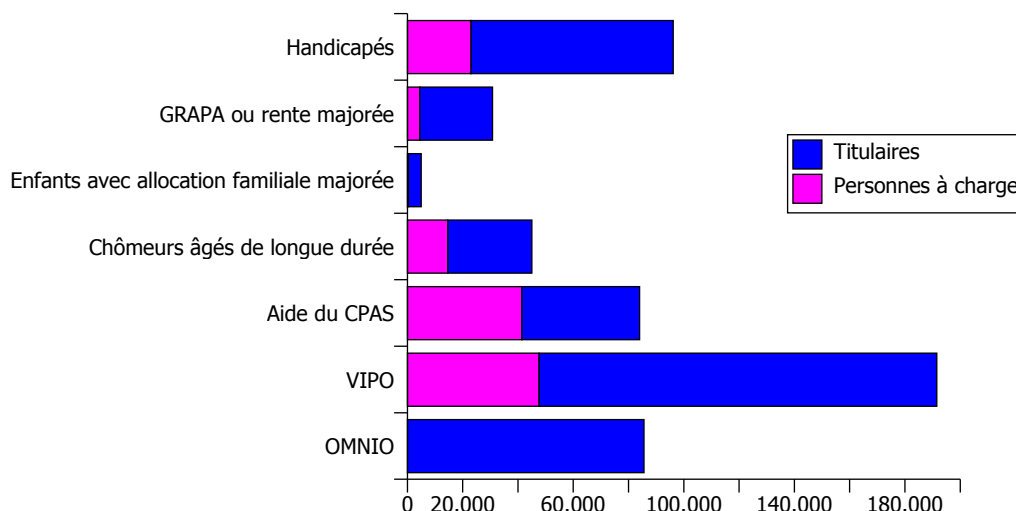
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal *

* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

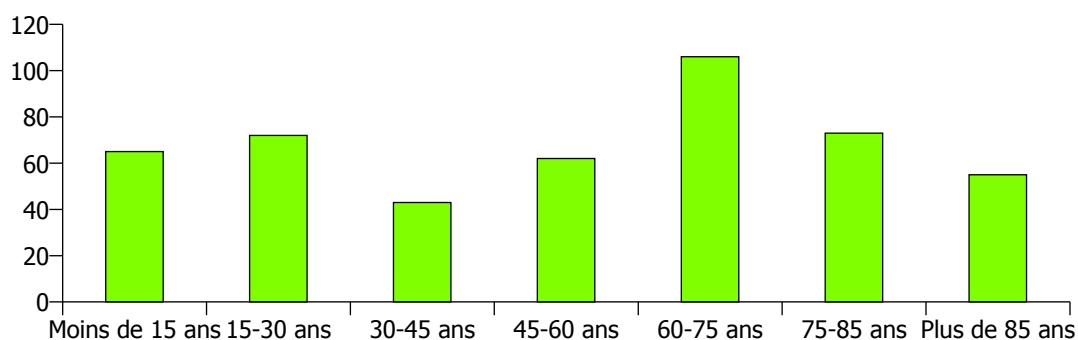
Répartition par type de bénéficiaires : Wallonie



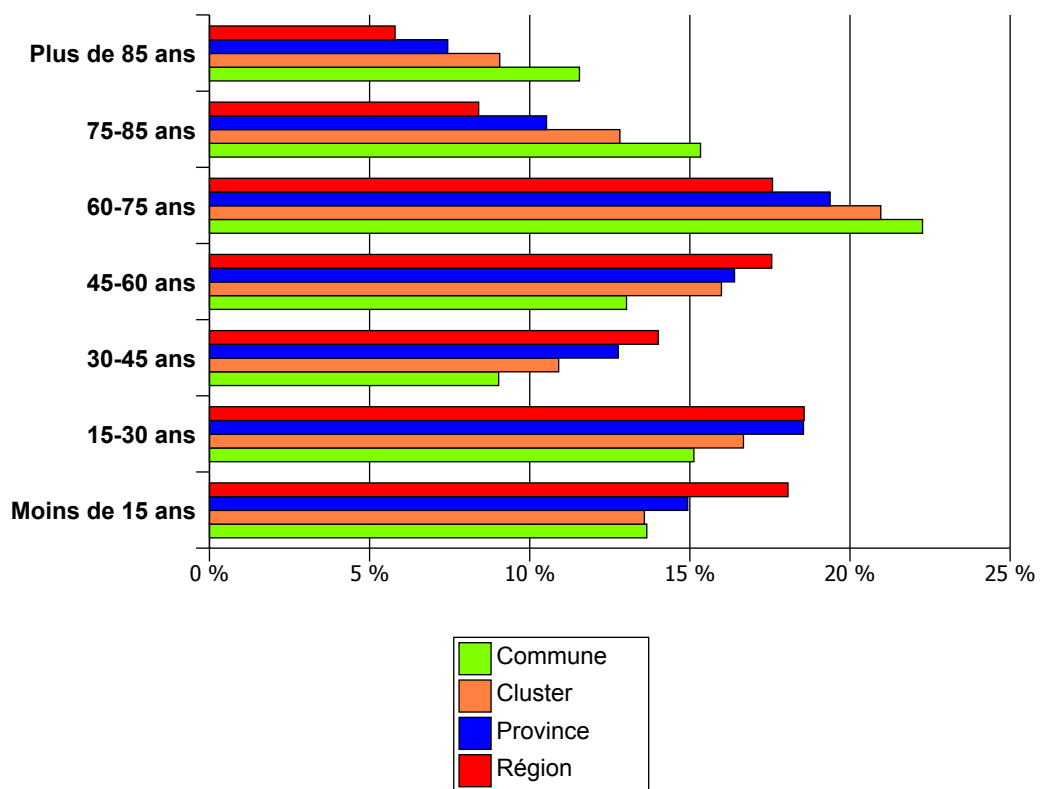
Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2017)

Nbr abs.	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
476	6,66 %	9,98 %	11,08 %	20,77 %

Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge



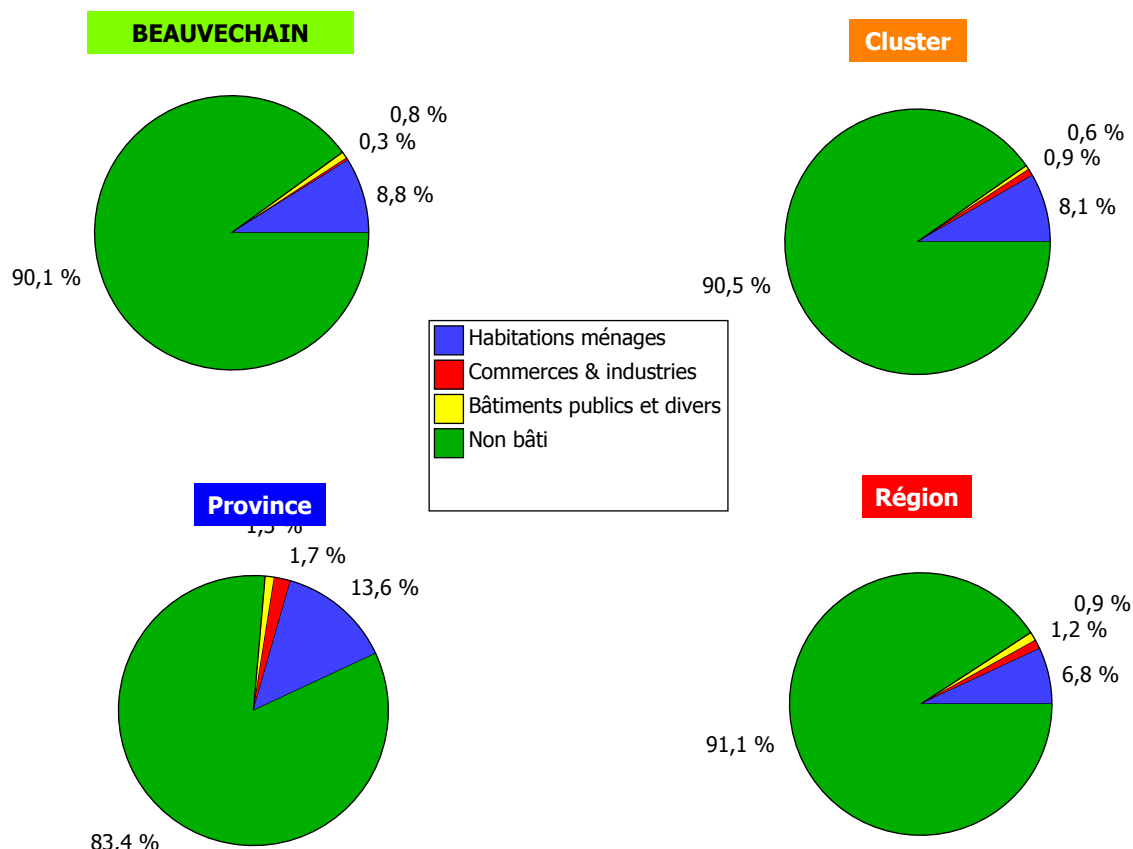
Comparaison



3.4. Structure foncière et dynamique immobilière *

Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2018

Superficie cadastr.	Densité de la population			
BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région	
en Ha	Hab / Km ²	Hab / Km ²	Hab / Km ²	Hab / Km ²
3.742,1	193,0	173,7	387,1	226,2



Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2018

	BEAUVECHAIN		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	30,5	10,2 %	10,4 %	8,9 %	8,5 %
Commerces & industries	-0,0	-0,2 %	12,6 %	6,9 %	4,0 %
Bâtiments publics et divers	10,6	55,9 %	11,2 %	13,2 %	3,8 %
Non bâti	-37,0	-1,1 %	-1,0 %	-1,6 %	-0,6 %

Espace résidentiel par habitant (2018)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m² par habitant.

	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2010	496,0	499,8	383,3	323,9
2018	499,6	505,4	386,9	334,0
Evolution 2010-2018	0,7 %	1,1 %	0,9 %	3,1 %

* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

Parc immobilier : 2010-2018 (nombre de logements)

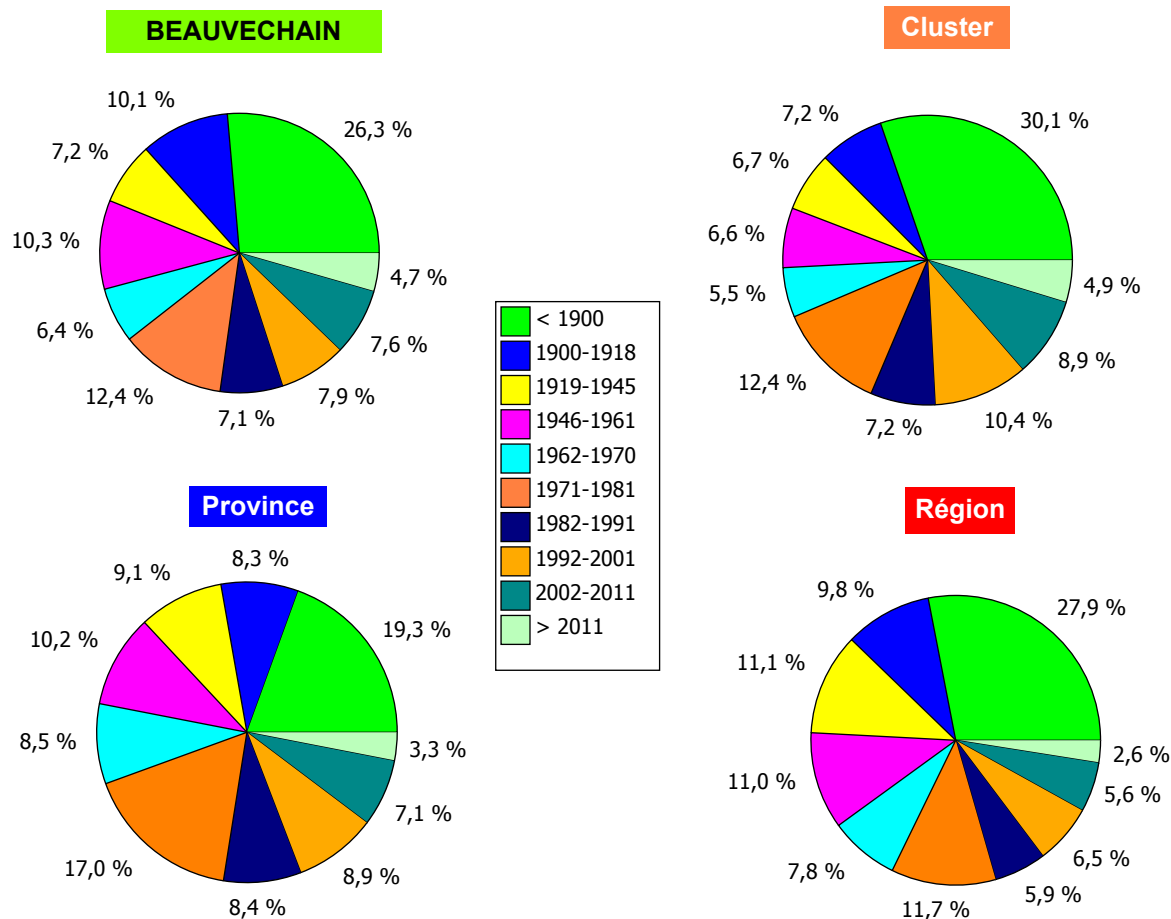
BEAUVECHAIN	2010	2018	2018-2010	2018-2010
Maisons de type ouvert	1.376	1.451	75	5,5 %
Maisons demi-fermées	800	880	80	10,0 %
Maisons de type fermé	263	299	36	13,7 %
Buildings & appartements	67	157	90	134,3 %
Maisons de commerce	50	47	-3	-6,0 %
Autres bâtiments	32	30	-2	-6,3 %
Nombre total	2.588	2.864	276	10,7 %

Parc immobilier : caractéristiques des logements (2018)

	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	2,52	2,44	2,26	2,12
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	81,4 %	78,9 %	59,6 %	52,5 %
% Logement avec SDB	99,6 %	98,6 %	103,3 %	89,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	62,0 %	58,2 %	62,9 %	54,9 %
% Bâtim. < 65 m²	5,2 %	4,7 %	10,4 %	15,3 %
% de logements sociaux				

(2012)

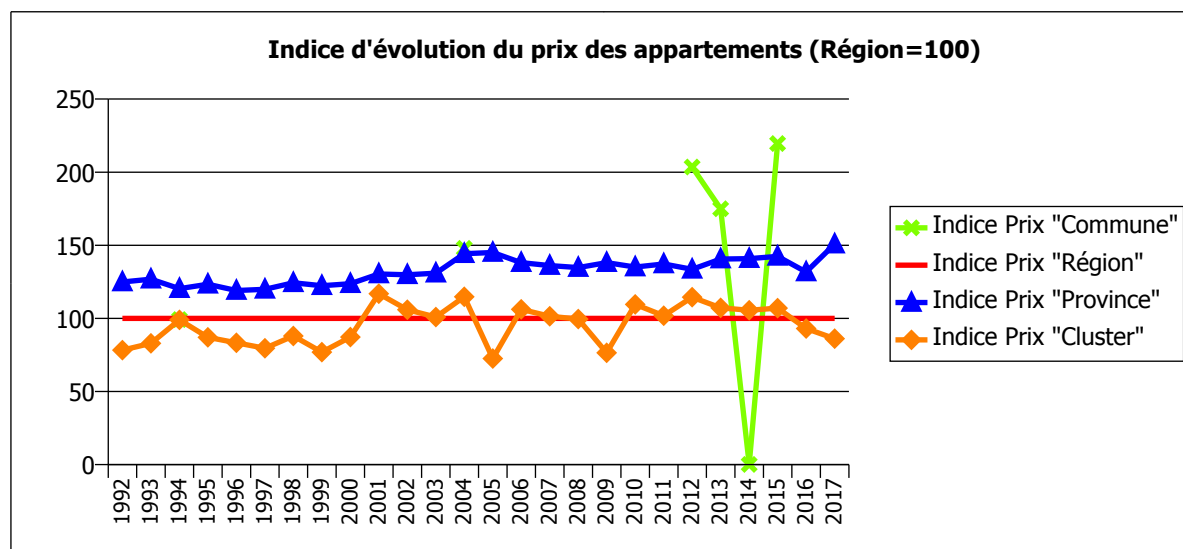
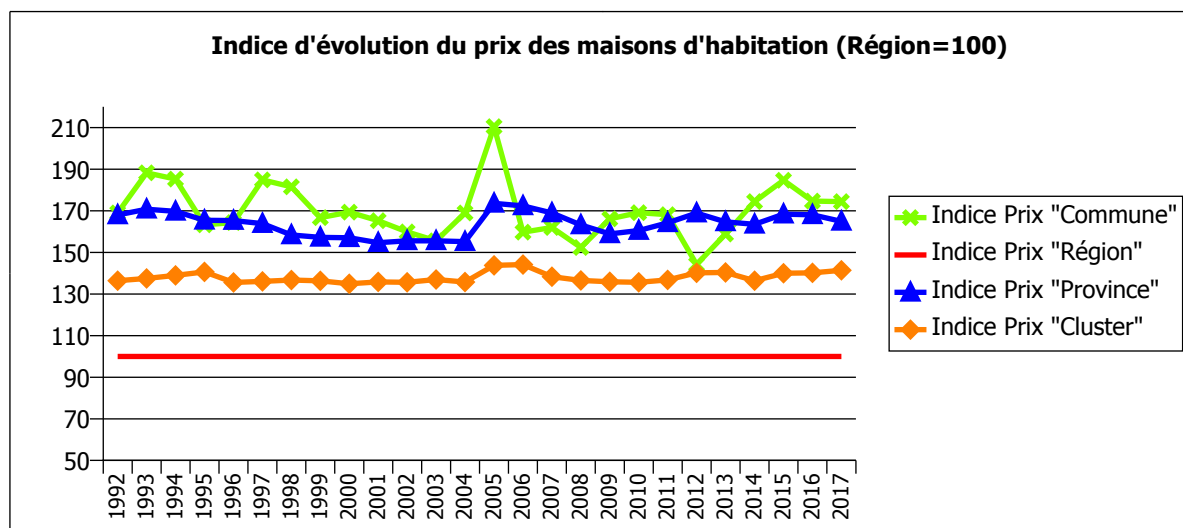
Répartition du bâti par année de construction : 2018



* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

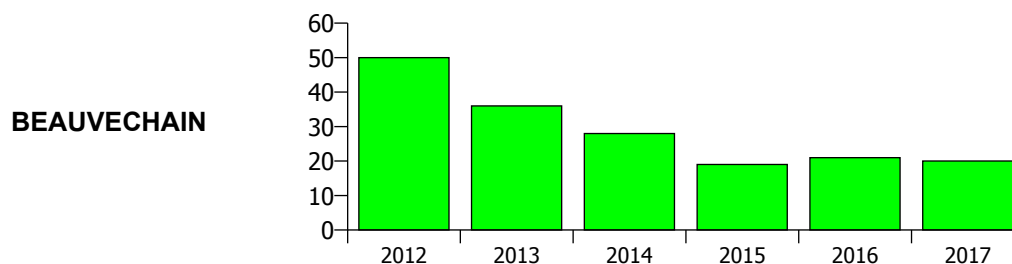
Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2017)

Prix moyen 2017	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	282.716	229.228	267.389	162.085
Appartement (px unit)		140.887	246.573	163.467



Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

Evolution du nombre de permis de bâtir pour des nouveaux logements



Nombre de permis de bâtir (nouvelles construct°) pour 1000 logements existants

	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
2007	8,0	15,7	14,9	9,7
2017	7,0	11,2	7,2	6,4

Viellissement de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2008-2018

Total		BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
	2008	444,3	465,0	748,7	519,9
	2018	468,7	503,5	802,3	529,1
	Evolut° en %	5,5 %	8,3 %	7,2 %	1,8 %
Par affectation					
Habitations ménages	2008	377,8	325,8	568,9	332,7
	2018	412,5	369,4	625,7	359,6
	Evolut° en %	9,2 %	13,4 %	10,0 %	8,1 %
Commerces & industries	2008	30,0	95,3	141,0	154,4
	2018	26,3	96,2	144,6	140,7
	Evolut° en %	-12,6 %	1,0 %	2,5 %	-8,9 %
Bâtiments publics et divers	2008	7,7	14,3	24,5	16,1
	2018	5,2	11,7	19,1	13,9
	Evolut° en %	-32,2 %	-18,2 %	-21,9 %	-13,8 %
Non bâti	2008	28,9	29,6	14,3	16,6
	2018	24,8	26,2	12,9	14,9
	Evolut° en %	-14,2 %	-11,5 %	-9,6 %	-10,2 %

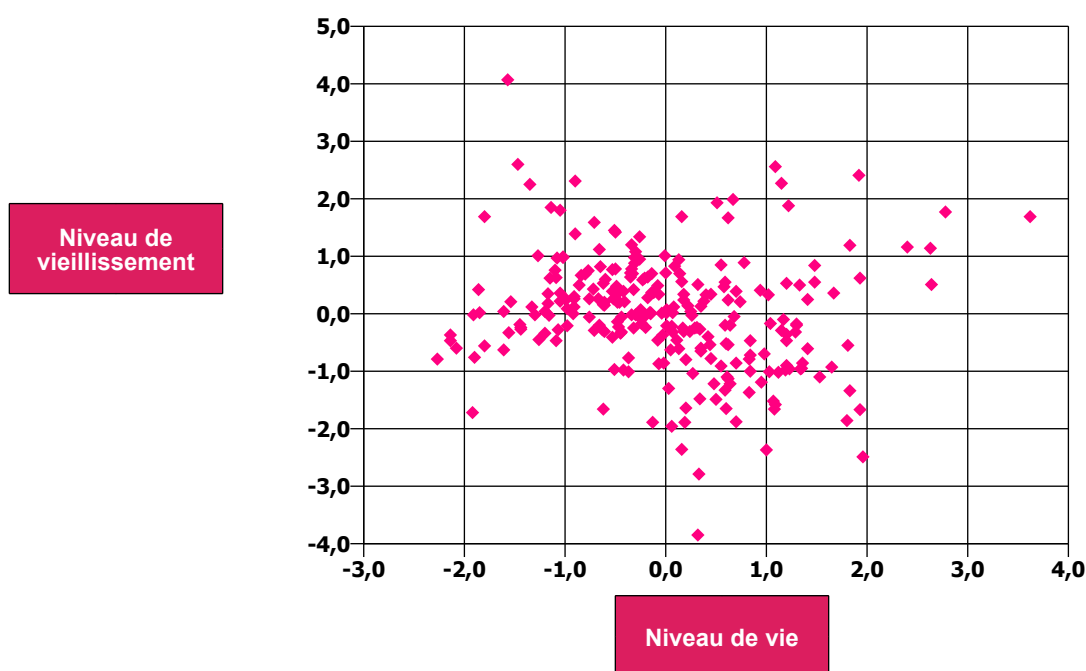
* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2017)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillissement (Y) / Niveau de vie (X)



		Niveau de vie	Vieillissement
Commune	BEAUVECHAIN	1,81	-0,55
Cluster	W5	1,23	-0,90
Province	Brabant wallon	1,52	-0,25

Interprétation des facteurs "vieillissement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillissement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m², prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées *

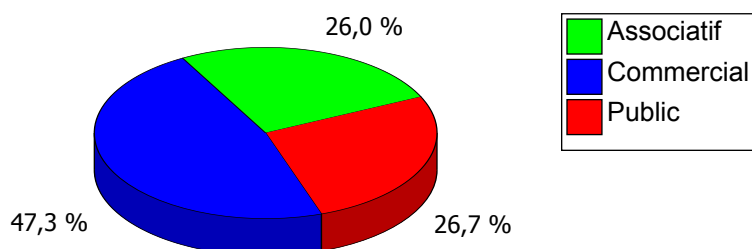
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5.345	21,8 %	918	35,5 %	6.190	29,7 %	12.453	26,0 %
	Commercial	13.276	54,1 %	1.275	49,3 %	8.129	39,0 %	22.680	47,3 %
	Public	5.925	24,1 %	395	15,3 %	6.510	31,3 %	12.830	26,7 %
	Total	24.546	100,0 %	2.588	100,0 %	20.829	100,0 %	47.963	100,0 %

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	Total	740	100,0 %

* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

Situation au niveau communal et de l'arrondissement

Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et	MRS	BEAUVECHAIN	Arrondissement
	Associatif	0	6
	Commercial	0	35
	Public	0	11
Total		0	52

Nbre résidences serv.			
	Associatif	0	0
	Commercial	0	5
	Public	0	3
Total		0	8

Centres de jour			
	Associatif	0	1
	Commercial	0	1
	Public	0	4
Total		0	6

Nombre de lits

Lits agréés		Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	0	#DIV/0	282	12,0 %
	Commercial	0	#DIV/0	1.533	65,3 %
	Public	0	#DIV/0	532	22,7 %
	Total	0	#DIV/0	2.347	100,0 %

Résidence service	Associatif	0	#DIV/0	0	0,0 %
	Commercial	0	#DIV/0	96	64,0 %
	Public	0	#DIV/0	54	36,0 %
	Total	0	#DIV/0	150	100,0 %

Centre de jour	Associatif	0	#DIV/0	15	17,6 %
	Commercial	0	#DIV/0	15	17,6 %
	Public	0	#DIV/0	55	64,7 %
	Total	0	#DIV/0	85	100,0 %

Maison de Repos et de Soins	Associatif	0	#DIV/0	268	12,7 %
	Commercial	0	#DIV/0	1.315	62,4 %
	Public	0	#DIV/0	525	24,9 %
	Total	0	#DIV/0	2.108	100,0 %

Total		0		4.690	
--------------	--	----------	--	--------------	--

Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agréés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	BEAUVECHAIN	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	0,00 %	7,09 %	8,37 %	7,50 %	9,50 %
Résidence service	0,00 %	0,45 %	1,37 %	0,48 %	0,92 %
Centre de jour	0,00 %	0,26 %	0,17 %	0,27 %	0,26 %
Maison de Repos et de Soins	0,00 %	6,37 %	6,59 %	6,73 %	7,99 %
MRS en hospital	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,42 %
Centre de soins	0,00 %	0,22 %	0,51 %	0,23 %	0,47 %
Total	0,00 %	14,39 %	17,01 %	15,21 %	19,57 %

Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	BEAUVECHAIN	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	0,0 %	84,6 %	90,1 %	84,6 %	101,4 %

Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
2016	33.295	33.295	304.785
2025	43.084	43.084	350.432
2035	56.746	56.746	464.221
2045	67.859	67.859	551.214
2060	72.615	72.615	592.152
Taux de croissance 2016-2060	118,1 %	118,1 %	94,3 %

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
2025	10,3 %	10,3 %	9,4 %
2035	12,9 %	12,9 %	11,9 %
2045	14,8 %	14,8 %	13,8 %
2060	15,0 %	15,0 %	14,3 %

* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	10,3 %	10,3 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	5.800	1.435

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	6.854	2.489

Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

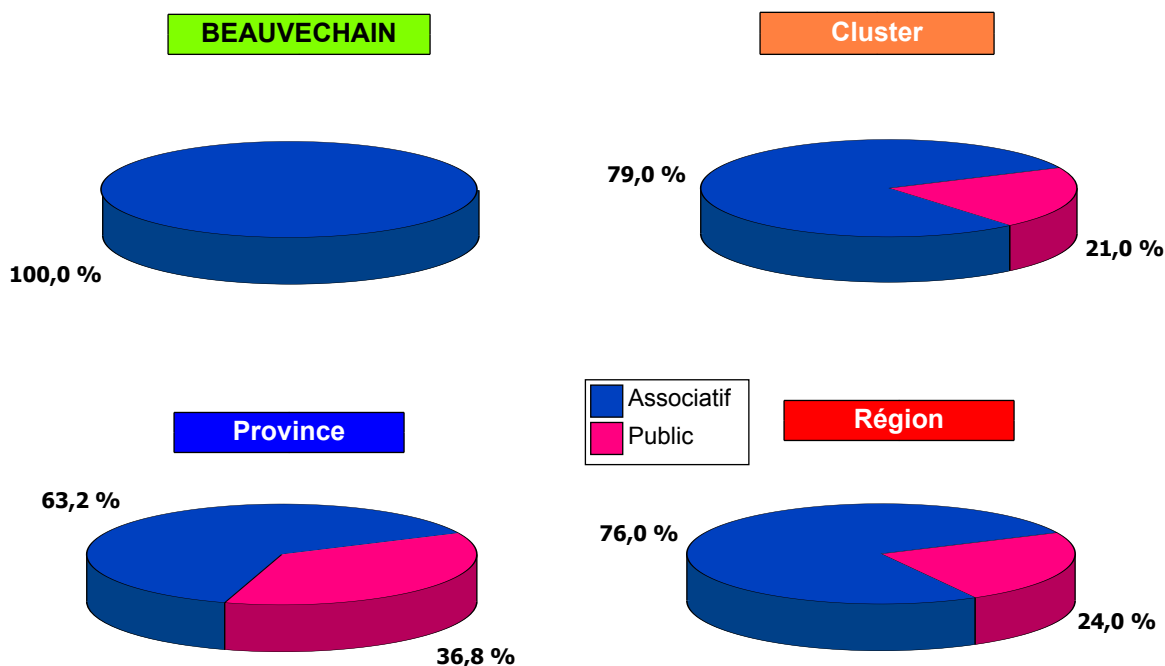
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Associatif	7.174	239.484	254.363	4.172.639
Public	0	63.689	148.401	1.319.515
Total	7.174	303.173	402.764	5.492.154



Nombre heures par habitant

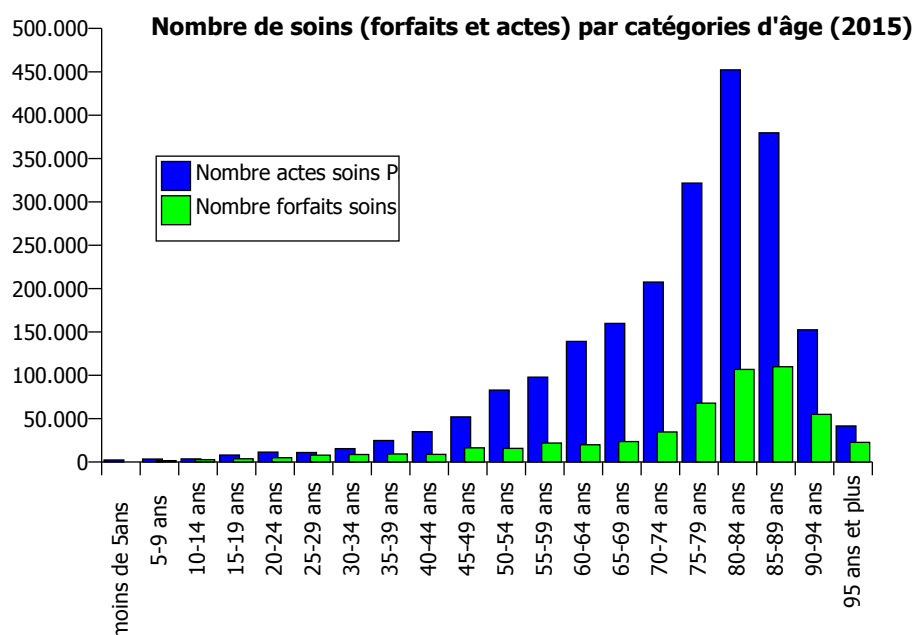
Pouvoir Organisateur	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Associatif	1,08	0,99	0,68	1,21
Public	0,00	0,26	0,40	0,38
Total	1,08	1,25	1,08	1,59

Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	BEAUVECHAIN	Cluster	Province	Région
Associatif	7,2	7,3	4,4	7,4
Public	0,0	1,9	2,6	2,3
Total	7,2	9,2	7,0	9,7

4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	2.089.794	515.032
2015	2.353.511	630.381
Evolution 2010-15	12,6 %	22,4 %



Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller,...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

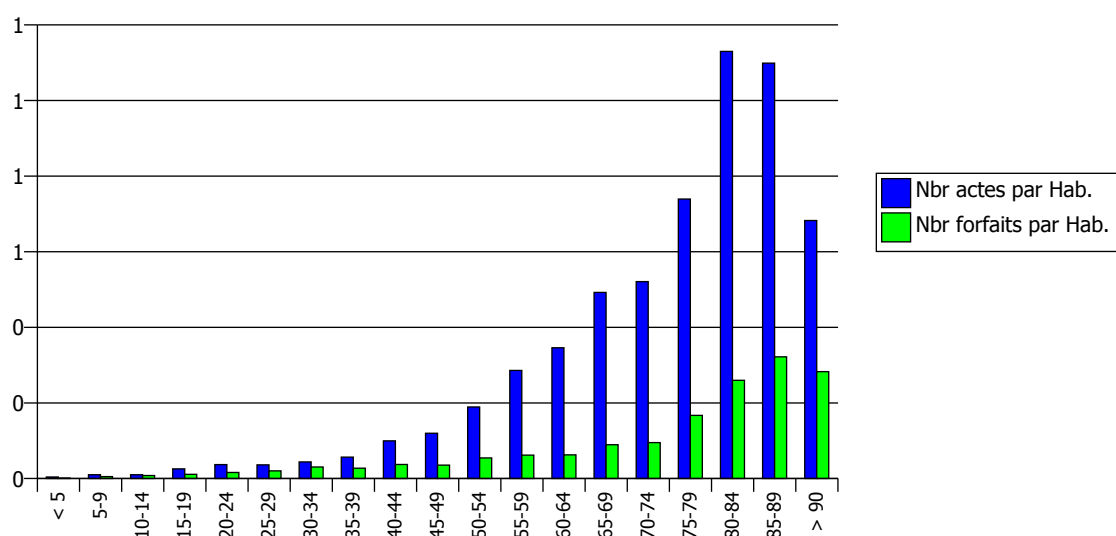
- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .

Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
2010	5,5	1,3
2015	5,9	1,6
Evolution 2010-15	8,2 %	17,6 %

Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,01		
15-39 ans	0,11		
40-64 ans	0,25		
65-79 ans	0,35		
80 ans et +	0,58		
Total	1,30		

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,02		
15-39 ans	0,20		
40-64 ans	1,04		
65-79 ans	1,75		
80 ans et +	2,23		
Total	5,24		

Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2018)

Code	Dénomination du cluster
W5	Communes rurales avec urbanisation croissante et activités économiques

Pour plus d'information www.belfius.be/nosetudes

Province	Commune
Brabant wallon	BEAUVECHAIN
	BRAINE-LE-CHATEAU
	CHASTRE
	COURT-SAINT-ETIENNE
	GENAPPE
	INCOURT
	ITTRE
	MONT-SAINT-GUIBERT
	PERWEZ
	RAMILLIES
	VILLERS-LA-VILLE
	WALHAIN
Hainaut	JURBISE
Liège	CRISNEE
	DALHEM
	DONCEEL
	FAIMES
	GEER
	MODAVE
	SPRIMONT
	THIMISTER-CLERMONT
	TINLOT
	VERLAINE
	VILLERS-LE-BOUILLET
Luxembourg	ATTERT
	ETALLE
	MESSANCY
Namur	ASSESE
	EGHEZEE
	FERNELMONT
	FLOREFFE
	GESVES
	LA BRUYERE
	SOMBREFFE
	YVOIR

Nombre de communes (groupe de comparaison)

Cluster	Province	Région

Table des matières

Avant-propos	2
Introduction - Le PST : notions principales	6
Objectifs stratégiques, opérationnels et projets	8
Objectifs de développement durable	17
Synthèse budgétaire.....	29
Annexes - Fiches projets	33
Annexes - Statistiques	177
Table des matières.....	211